

PRIX : 20 FRANCS

REVUE DE LA FRANCE LIBRE

JANVIER 1948



NOUVELLE SÉRIE N° 4

La Revue de la France-Libre
vous adresse
ses meilleurs vœux pour 1948

LES LABORATOIRES
MAGRIN dit MONCLAR

- Tous les Travaux photo d'amateurs.
- Tous les appareils photographiques.
- Tous les films.
- Tous les disques.
- Tous les phonos.
- Toute la T. S. F.
- Toute la musique et les instruments.

EXPÉDITION EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Magasin de vente :

8, rue Desnouettes - Paris - xv^e - VAU 62-97.

Laboratoires :

25, Villa Marguerite - Issy-les-Moulineaux -
MIC 20-69.

*Aidez un des premiers
de la France Libre.*

Faites lui confiance.

Vous serez satisfait. ... Merci

N.-B. — Les travaux photographiques sont à expédiés aux
Laboratoires.

**L'ATELIER
SAINT-BERNARD**

9, Rue Planchat, 9 — PARIS-XX^e
MÉTRO : AVRON

- *Crée et fabrique*
- *le meuble moderne*
- *dans ses ateliers*

EXCLUSIVEMENT :

**CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER**

EN NOYER, PALISSANDRE
ET FRÊNE VERNI

Administrateur : John BROWN - F.F.L. 40
101^e/102^e C^o Auto

LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE

paraît tous les mois

(NOUVELLE SÉRIE N° 4)

JANVIER 1948

SOMMAIRE

MOTION DU COMITÉ DIRECTEUR.	3
AU GÉNÉRAL LECLERC	4
par le Capitaine TROADEC.	
LE LIBÉRATEUR DE PARIS	5
UN TÉMOIGNAGE... ..	6
par le Général DE LARMINAT.	
LES OBSÈQUES DU GÉNÉRAL LECLERC	7
LA FIN TRAGIQUE DU GÉNÉRAL LECLERC	9
LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	10
LES BALLETS DE MONTE-CARLO.	12
RÉPONSE DE LA PRINCESSE ÉLISABETH	13
LA SITUATION INTERNATIONALE	14
par Jean MASSIP.	
LES GRANDES FIGURES DE LA F. L.	15
Le Colonel LEQUESNE.	
ÉCHOS DE NOS SECTIONS	16
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1948.	24
NOS INFORMATIONS	25
L'ENTR'AIDE F. F. L.	27
LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR	29
CARNET DE L'ASSOCIATION.	30
NOS PETITES ANNONCES	32

Le numéro : **20** francs.

Abonnement : Un an : **200** francs.

“ LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE ”, ÉDITÉE PAR L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

RÉDACTION-ADMINISTRATION : 12, Rond-Point des Champs-Élysées, PARIS-8^e. Tél. : **ÉLYSÉES 90-85, 90-86, 90-87, 77-14**

Adresse télégraphique : FREEFRENCH-PARIS — C. C. P. PARIS. 5.126-45

Le Gérant : R. AUBERT.

MOTION

du Comité Directeur de l'Association des Français Libres

adoptée le 4 Décembre 1947.

Le Comité Directeur de l'A. F. L. salue pieusement la mémoire du Général LECLERC, tombé en service commandé, en plein cours d'une carrière fulgurante présente à toutes les mémoires.

L'un des tout premiers à rallier le Général de GAULLE, après une évasion difficile, le Général LECLERC a apporté à la France Libre et à l'Armée Française une incomparable moisson de gloire. Du Cameroun à l'Indochine, en passant par le Fezzan et la Tunisie, Paris, Strasbourg, il a été le Soldat Libérateur le plus marquant et le plus justement populaire.

Au nom de tous les Français Libres, le Comité adresse à Madame LECLERC de HAUTECLOQUE et aux nobles enfants du grand disparu l'expression de leur respectueuse sympathie, mêlée à la douleur profonde qu'ils ressentent eux-mêmes. Ceux qui portent le nom glorieux de LECLERC seront toujours honorés parmi les Français Libres.

Le Comité prie le Général de GAULLE, qui perd avec le Général LECLERC un compagnon cher entre tous, de vouloir bien agréer ses condoléances et l'expression de son fidèle et respectueux attachement.

Pour le Comité Directeur,
Le Président,
Général de LARMINAT.

AU GÉNÉRAL LECLERC

par le Capitaine TROADEC

○ N nous a dit que vous étiez mort, mon Général.

Nous savons bien que ce n'est pas vrai. Nous savons bien que vous êtes près de nous, comme au Cameroun, où vous nous souleviez dans l'enthousiasme d'un mot, simple mais si grand, la FRANCE: comme au désert où vous nous donniez la confiance, KOUFRA, et un but, STRASBOURG; comme à la 2^e D. B. bâtie sur votre âme; comme en Indochine et en Afrique du Nord où vous étiez tout

notre Pays, ferme, droit, humain, fraternel. Nous savons bien que vous n'êtes pas mort puisque vous êtes Français Libre. La foi, le patriotisme, l'énergie, la joie de vivre mais aussi l'acceptation souriante du sacrifice, tout

cela magnifié en vous, est-ce que cela meurt ?

Est-ce que l'esprit F. F. L. meurt ?

La force des Français Libres était dans leur prise de conscience qu'ils représentaient la France parce que la France entière se reconnaissait en eux. Est-ce que la France meurt ?

Non, mon Général, vous n'êtes pas mort. Vous êtes là près de nous, avec nous. Vous portez notre drapeau, entouré des camarades d'ESTIENNE d'ORVES, DROGOU, TULASNE,

BROSSET, les soldats, les aviateurs, les marins, les résistants.

Et, comme toujours, sachant bien que vous n'avez qu'un seul but, la FRANCE, nous disons :

" A vos ordres, mon Général ! "



LE VAINQUEUR DE KOUFRA



LE LIBÉRATEUR DE PARIS

UN TÉMOIGNAGE

par le Général DE LARMINAT

Qui donc parmi nous aurait pensé que LECLERC pouvait disparaître ? Nous lui avons vu affronter de tels risques, avec une telle audace, et toujours réussir, que nous le considérons comme invulnérable. Et le Pays pouvait encore tant attendre de lui que nous le pensions protégé.

Un destin implacable en a décidé autrement. Nous nous inclinons devant la sentence de cette Providence en laquelle lui-même se remettait, sans révolte, mais certes avec accablement.

J'ai bien connu LECLERC, depuis ce jour d'Août 1940 où nous concertâmes ensemble, avec PLEVEN et BOISLAMBERT, le plan qui devait rallier l'Afrique Française Libre, première étape de notre Libération Nationale. Je l'ai vu monter et grandir en une courbe d'une continuité et d'une pureté admirables, toute victoire acquise servant à préparer une victoire plus grande. Mais dès les premiers jours, j'ai éprouvé pour lui l'affection, le respect, et aussi les ambitions que faisait naître la perception d'une personnalité aussi dominante.

De même en ont jugé, en une unanimité rarement égalée, ses soldats d'abord, puis le Peuple de France qui confirma leur verdict. Des uns et de l'autre il mérita de recevoir ce don des cœurs qui n'est accordé qu'aux Héros purs, ceux chez qui la noblesse et l'élévation couronnent la valeur et les services rendus.

Ce n'est certes pas qu'il ait jamais concédé si peu que ce fût à la facilité. Autoritaire, parce que sûr de lui devant sa conscience, exigeant, et d'abord pour lui-même, sincère, ignorant la vanité, ennemi des faux semblants, LECLERC était difficile. Le Français aimait cela, car la pureté ne va pas sans quelque roideur, et il aimait aussi chez lui la simplicité du cœur et des manières qui est la marque des Grands Seigneurs.

Le Général LECLERC est certainement le Chef de Guerre le plus remarquable et le plus complet que cette guerre ait révélé chez nous. « L'Armée LECLERC », disait naïvement le bon peuple de chez nous, plus soucieux de rendre hommage à des vérités profondes qu'à la propriété superficielle des termes. C'est que toutes les victoires de cette « Armée » avaient ces caractères de perfection, de hardiesse, d'harmonie qui constituent l'œuvre d'art achevée. Et le peuple rendait ainsi à LECLERC l'hommage le plus mérité. Dans la suite de ses victoires se révèlent à un degré exceptionnel les dons et les vertus du Grand Chef, et si sa vie, hélas trop courte, restera comme un exemple, ses actions de guerre resteront comme de magistrales leçons.

Avec un des plus grands parmi ses serviteurs, la France perd un grand espoir. Et si quelque chose pouvait nous consoler, ce serait l'unanimité avec laquelle est comprise et ressentie l'étendue de cette perte.

Peut-on évoquer le souvenir de LECLERC sans parler des siens ? Quand nous les avons connus, nous avons saisi à quel point ils étaient de la même race, et quelle force il avait dû puiser dans la certitude d'être de loin appuyé par des êtres chers aussi intrépides et ardents que lui.

Madame LECLERC de Hauteclouque avait fait son sacrifice, avec une simplicité cornélienne, en fin de Juin 1940, quand elle rejoignait son mari dans le Sud-Ouest et quand, d'un commun accord, les deux époux décidaient que lui continuerait le combat à l'extérieur, et qu'elle, en Picardie, maintiendrait seule une famille, une terre, une commune. Puisse-t-elle trouver quelque adoucissement à une douleur aussi noblement et vaillamment supportée, en se sentant entourée de l'admiration, du respect et de la sympathie d'une telle foule d'amis connus et inconnus.

Comment ses six enfants pourraient-ils n'être pas dignes de tels parents, de l'éducation et des exemples reçus ? Les deux aînés, Henri et Hubert, ont déjà su en témoigner. En Août 1944, âgés respectivement de 18 et de 17 ans, ils rejoignaient la 2^e D.B. et étaient aussitôt engagés au combat. Henri, deux fois cité au cours de la campagne, passait ensuite par Coëtquidan, partait comme Sous-Lieutenant pour l'Indochine, où il était deux fois blessé et recevait la Légion d'Honneur pour faits de guerre. Hubert était lui aussi deux fois cité, sortant indemne par miracle de la destruction de son char. Leur père était certainement aussi fier d'eux que de ses propres hauts faits.

LECLERC ne nous quitte pas complètement, puisqu'il nous laisse une telle compagne, une telle descendance.

L. de Larminat



LA FAMILLE DU GÉNÉRAL LECLERC

LES OBSÈQUES DU GÉNÉRAL LECLERC

Le dimanche 7 décembre, les restes mortels du Général LECLERC ont été transportés de la Chapelle des Invalides à l'Arc de Triomphe.

Dès 9 heures, les anciens de la 2^e D. B., l'Association des Français Libres et les anciens du Corps Expéditionnaire d'Extrême-Orient se rassemblent sur l'Esplanade des Invalides.

Vers 10 heures, le cortège s'ébranle. En tête, le glorieux régiment de Marche du Tchad, suivi de toutes les Unités de la D. B. A 50 mètres, le drapeau de l'Association des Français Libres, suivi des porteurs d'une grande gerbe de fleurs en forme de Croix de Lorraine. Puis viennent, le Général de LARMINAT et le Capitaine de frégate ARNOLD conduisant notre délégation, qui, outre nos camarades de Paris, compte dans ses rangs les représentants d'Alençon, Bordeaux, Caen, Lyon, La Rochelle, venus avec le drapeau de

leur Section. Plus loin, le Corps Expéditionnaire précède les Associations d'Anciens Combattants des deux guerres, des F. F. I., des résistants qui tiennent à s'associer à cette manifestation.

A 10 h. 45, le Char « Alsace », portant les restes mortels du Général LECLERC, part des Invalides et se dirige vers la place de l'Etoile. La famille du Général et les Officiers de son Etat-Major, suivent en voiture.

Le Char s'immobilise sous l'Arc-de-Triomphe, derrière la dalle sacrée. A 11 heures le canon tonne, et la garde recueillie observe une minute de silence.

Le cortège des Anciens Combattants passe sous l'Arc-de-Triomphe et tous ceux de la 2^e D. B., de la France Libre, de l'Indochine, saluent le vainqueur de Koufra. Les fleurs s'amoncellent.

C'est alors un autre défilé, interminable, celui du peuple de Paris. Il dure jusqu'au moment où, à 5 heures du

soir, le Char « Alsace » emporte la glorieuse dépouille vers Notre-Dame de Paris.

Lundi 8 décembre (1). — Aujourd'hui, sous les voûtes de notre Métropole nationale, tout est ténébreux, hormis cet immense voile tricolore qui descend des arcs-boutants jusqu'à l'autel et, au centre du transept, ce cercueil enveloppé d'un drapeau sur lequel ont été déposés le képi, la canne talisman et les décorations, et sur lequel convergent tous les regards.

L'office se déroule aux accords des œuvres de Widor et de Vierne. Autour du cercueil, une double haie de généraux et les porte-oriflammes de la 2^e D. B.

Dans la stalle d'honneur du chœur, M. Vincent AURIOL, Président de la République, est entouré de toutes les autorités civiles et militaires.

Avec la famille, on voit les vieux compagnons d'armes du Général LECLERC, ceux de Douala, de Brazzaville, de Fort-Lamy, qui ne peuvent dominer leur émotion.

Le Cardinal SUHARD donne l'absoute. Un clairon fait retentir la sonnerie « Aux morts ».

La poignante cérémonie religieuse s'achève. On ouvre le grand portail et, tandis que s'éloigne sur une pièce de 75 la dépouille mortelle du Chef de la 2^e D. B., on voit sortir en tête du cortège la Générale de HAUTECLOQUE, ses enfants et les familles des compagnons du Général.

L'HOMMAGE DE PARIS PENDANT LE CORTÈGE

Lorsque, à midi 5 exactement, la théorie funèbre débouche, venant de la rue de Rivoli, sur la place de la Concorde, l'hommage de la foule parisienne apparaît dans toute son ampleur.

Depuis le porche de Notre-Dame, nous avons suivi la marche lente ouverte par la musique militaire et toujours grossie du flot des Parisiens et Parisiennes qui se sont mêlés spontanément au cortège.

C'est sous une légère averse que, derrière la musique militaire, en kaki et gants blancs à crispin, cuivres assourdis et tambours voilés ne retentissant que de leur sourd rythme de deuil, s'avance une compagnie du 93^e régiment d'infanterie, suivie de 130 anciens combattants de la fameuse 2^e D. B.

Trois délégations de nos grandes écoles militaires les précèdent : Polytechnique, Coëtquidan, et l'École Navale. Aussitôt après ces cadets et ces aînés, soudant la plus haute continuité nationale, une houlé tricolore brille malgré le temps maussade : les drapeaux des régiments et des écoles présents dans la garnison.

Une délégation de la police parisienne, à fourragère rouge défile.

Leur succédant, et plus nombreux, voici, portés par des vétérans, dont beaucoup sont en uniforme, les drapeaux des régiments dissous ; on y distingue les couleurs de Grande-Bretagne et des États-Unis.

Et c'est alors, d'abord masqué par deux chars porte-couronnes monumentaux, le chapitre de Notre-Dame, sous son traditionnel camail noir et bleu, ayant, en fin, après l'évêque auxiliaire, le cardinal archevêque, coiffé de la barrette écarlate et vêtu de la pourpre.

Les fanions de toutes les unités ayant participé à la marche sur Paris ondulent derrière le clergé.

A ce point du cortège, il faut regarder mieux la foule. Nous l'avons vue, rue d'Arcole, pont d'Arcole, aux abords

(1) Par autorisation du journal *Le Pays*.

LA FIN TRAGIQUE DU GÉNÉRAL LECLERC

Nous avons reçu de notre camarade COUTIN, Lieutenant à la 1^{re} C.S.P.L. une relation des circonstances dans lesquelles ont été retrouvés près de Colomb-Béchar, les corps du Général LECLERC et de ses douze compagnons. Nous en avons extrait les passages suivants :

« Le 25 novembre 1947, la 1^{re} Compagnie Saharienne Portée de Légion Etrangère stationnée à Aïn-Sefra, quittait cette garnison pour se rendre en convoi sur Colomb-Béchar afin de rendre les honneurs au Général LECLERC qui, après les manœuvres d'Arzew avait désiré passer en revue et inspecter les troupes chargées de maintenir le prestige français dans le Sud-Oranais. Le 25 novembre au soir, nous arrivions à Colomb-Béchar où nous devions faire nos derniers préparatifs en vue de cette inspection.

« Le jeudi 27, grande répétition de la cérémonie militaire. Il faisait un temps magnifique, le soleil était radieux, un ciel pur et sans nuages.

« Le vendredi 28 devait être hélas ! une bien triste journée. Dès l'aube le ciel était gris et roulait de gros nuages sombres et pleins d'orages. Le vent s'était levé, un vent violent chassant devant lui une bourrasque d'eau et de sable. En résumé, un temps épouvantable. Personne évidemment ne croyait plus à l'arrivée du Général LECLERC qui ne manquerait pas d'être retardée de quelques jours. Une belle manifestation militaire au milieu de ces peuples du Sud accourus de tous les coins pour voir le Grand Chef, allait être annulée. Le Commandant de la base de Colomb-Béchar n'avait-il pas d'ailleurs prévenu Oran de l'impossibilité de venir se poser sur le terrain de Béchar, le temps étant des plus mauvais. Mais... c'était LECLERC qui devait venir et comme toujours il était sûr de vaincre. On l'attendait et il viendrait.

« Et c'est alors que nous apprenons que l'avion du Grand Chef avait quitté Oran dans notre direction. Aussitôt toutes les troupes s'activent à leur mise en place. Le Chef, le Héros du Fezzan, le vainqueur de Paris, de Strasbourg, arrive. On nous annonce plus tard que la radio avait réussi à prendre l'avion dans son filet d'ondes et le guidait vers Colomb-Béchar.

« Son arrivée était prévue pour 11 h. 45. L'heure passe et toujours rien. Midi. Encore rien. Des bruits de moteur se font entendre mais ce n'est jamais l'avion. Midi cinq. Midi dix... Midi et quart ; les minutes se font de plus en plus longues et déjà perce l'inquiétude.

« Sur ces entrefaites, Madame QUENARD, femme de notre Colonel, Commandant Militaire du territoire d'Aïn-Sefra, trop inquiète va se renseigner au terrain d'aviation et c'est-elle qui devait nous rapporter la triste nouvelle, l'irréparable, la chute de l'appareil qui transportait le Général LECLERC et sa suite à 60 kilomètres de Colomb-Béchar.

Les décisions sont prises rapidement. Notre Capitaine n'attend pas et l'ordre est donné aussitôt d'embarquer sur les voitures et moins de cinq minutes plus tard nous étions à notre cantonnement.

Un quart d'heure encore, le temps de quitter la tenue de parade et de prendre le strict nécessaire et un petit détachement embarqué sur quatre camions Dodge, quittait Colomb-Béchar. Nous aurions voulu voler avec nos Dodges pour être plus vite sur ce lieu terrible. Enfin vers 14 h. 30 nous arrivions et avions la douleur de mesurer l'ampleur de la catastrophe à laquelle, malgré tout, nous ne voulions pas croire.

de l'Hôtel de Ville, place du Châtelet et tout le long de la rue de Rivoli. Maintenu par un cordon de police et par l'infinie et double haie du 93^e ou penchée aux fenêtres, aux balcons, juchée sur les saillies du Louvre et sur le soubassement des grilles des Tuileries, elle impressionnait par sa ferveur recueillie. Ici, sur cette place dont le cortège épouse la sinuosité noble pour entrer dans l'avenue des Champs-Élysées, la foule attend dans un recueillement solennel l'apparition de l'affût de canon portant le cercueil du Général LECLERC.

Mais le voici.

Le pas des six chevaux blancs, à trois conducteurs, retentit dans le silence mouillé. Les vastes plis de l'emblème national couvrent les restes du héros.

Le cercueil monte vers le carrefour où, dans quelques instants, il tournera en direction des Invalides, devant la statue de Clemenceau. Le public, figé, se reprend pour reconnaître, tenant les cordons du poêle, les Généraux d'armée GIRAUD, DE LATTRE DE TASSIGNY, KOENIG, l'Amiral THIERRY D'ARGENLIEU, Chancelier de l'Ordre de la Libération, les Généraux de corps d'armée REVERS et CHOUTEAU, le Général de Corps aérien VALIN, l'Amiral LEMONNIER et un sous-officier de la 2^e D. B. décoré de la Médaille militaire.

24 sous-officiers suivent, portant chacun sur un carreau l'une des décorations du Héros.

Nombreux sont les yeux mouillés de larmes au passage de Mme LECLERC DE HAUTECLOQUE encadrée de ses six enfants, raidie dans une douleur stoïquement supportée. Les membres de la famille du Général LECLERC l'accompagnent, mêlés à ses plus fidèles compagnons du Cameroun, du Tchad, du Fezzan, de la Tunisie, de la 2^e D. B., parmi lesquels se sont rangés le Commandant de BONNEVAL et le Capitaine GUY, représentant le Général DE GAULLE, M. René PLEVEN, le Général de LARMINAT, Président de l'Association des Français Libres, les représentants des Chambres, ceux du Gouvernement, puis c'est le corps diplomatique, les Attachés militaires, les bureaux des Assemblées législative et municipale, avec en-tête de ce dernier, M. Pierre DE GAULLE, enfin les hauts dignitaires, les corps constitués, les drapeaux et associations d'anciens combattants.

Entourée de soldats, des chars, la dépouille de LECLERC fait halte devant l'estrade officielle. M. Pierre DE GAULLE, pour le Conseil municipal, et M. P.-H. TEITGEN, Ministre des Formes armées, prononcent les éloges funèbres.

Derrière cette grille aux attributs du Grand Siècle, le Général LECLERC va entrer dans l'immortalité. Auparavant les unités qu'il a commandées viennent lui rendre un dernier hommage, un adieu viril de soldats.

Les cuivres lancent leurs appels martiaux, les fanfares retentissent comme aux jours de victoire. Les blindés de la 2^e D. B. « ces blindés qu'il aimait tant », passent vrombrissant devant le cercueil, les chefs saluent celui qui les a conduits à la Victoire. Suivent la Garde à cheval, les Spahis, les Chasseurs, Polytechnique, Coëtquidan, l'École Navale, les Fusiliers-Marins, l'Aviation, la Coloniale...

La cérémonie officielle prend fin. Les restes de LECLERC pénètrent maintenant dans la cour de l'Hôtel des Invalides accompagnés de la seule famille.

Ils sont déposés dans le caveau des Gouverneurs et quelques fidèles lui adressent un dernier salut.

Désormais LECLERC appartient « tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change » à l'histoire héroïque de la FRANCE.

Aussitôt les honneurs furent rendus par mon détachement au Général et à ses compagnons. Au 1^{er} Peloton revenait le grand honneur mais aussi l'immense tristesse de voir pour la dernière fois le Grand Chef.

« Puis nous allions remplir notre triste mission : retrouver puis ramener les glorieuses dépouilles. L'avion s'était abattu sur la voie ferrée avec une telle violence qu'il en était pulvérisé. Le rail lui-même n'avait pas résisté au choc et l'un d'eux avait été projeté à plus de vingt mètres. Quelques foyers d'incendie persistaient encore. Après quelques formalités rapides, il fallut rassembler les documents que la tempête avait éparpillés jusqu'à plus d'un kilomètre du point de chute, nous allions identifier les corps encore pris dans des ferrailles tordues et brûlantes, puis les ramener, un par un, près de nos véhicules gardés par un piquet d'Honneur.

« Un portefeuille contenant des papiers personnels et des photos de Madame LECLERC et de ses enfants allait nous permettre d'identifier les corps du Général. Plus tard on devait trouver son insigne de la 2^e D.B., ainsi que sa plaque de Grand Officier de la Légion d'Honneur. Puis, plus loin le dernier vestige non consumé de sa canne légendaire.

Avec le Capitaine SHALCK, entouré de mes Légionnaires dont les traits trahissaient l'intense émotion, au milieu d'un silence impressionnant j'ai pieusement relevé celui qui fut le Général LECLERC, chef tant aimé et vénéré de ses hommes.

« Après avoir ramené les derniers corps et leur avoir encore une fois rendu les Honneurs, notre funèbre convoi reprenait le chemin de Colomb-Béchar, où le Colonel QUENARD avait rassemblé troupes et populations, qui durant deux jours, au nom de l'Afrique et de ses soldats, avaient monter une garde suprême autour des cercueils du Général et de ses Officiers. Colomb-Béchar fut le premier pas vers l'immortalité et c'est là que les Généraux CARPENTIER, commandant les Troupes du Maroc, OLLERIS, commandant la 10^e Région Militaire, CONNE, commandant la Division d'Oran, le Colonel REMY, Compagnon du Général LECLERC aux heures difficiles, accoururent saluer la dépouille de leur Chef, à la porte même de ce désert d'où était partie toute sa gloire.

« Le dimanche 30 novembre, les corps vont partir par voie ferrée vers Alger. Embarqué dans une micheline de Mer-Niger, le corps du Général LECLERC est porté par six Officiers ; dans un nouveau silence impressionnant la micheline s'ébranle lentement. Ainsi va commencer la marche suprême vers la Capitale en deuil où tout un peuple attend, attristé, de rendre un dernier hommage à son Libérateur.

« Les Généraux CARPENTIER, OLLERIS et CONNE, le Colonel REMY accompagnaient les corps. Les troupes du territoire d'Aïn-Sefra rassemblées en carré rendaient une dernière fois les Honneurs au Grand Chef Militaire que fut le Général LECLERC et la fanfare de la 1^{re} Compagnie Saharienne Portée de Légion le salua en une vibrante *Marseillaise*.

« Oran, Tlemcen, puis Sidi-Bel-Abbès, tout un chapelet d'honneur attendront sur le parcours suivi par la micheline jusqu'à Alger.

« L'heure fatale avait sonné pour le Général LECLERC et la destinée a voulu que ce soit dans les sables de ce même désert d'où il était parti vers la Gloire que Dieu le rappela vers l'immortalité ».

LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

De nombreuses correspondances, reçues depuis que la nouvelle formule de notre Revue atteint tous nos adhérents dont l'adresse est connue, nous prouve que beaucoup d'entre eux « découvrent » l'Association, ou tout au moins sont très mal au fait de ses activités. Ce n'est pourtant pas faute de papier imprimé et expédié dans toutes les directions depuis deux ans et demi, mais l'expérience semble prouver que notre papier se diffuse très mal au-delà des chef-lieux.

Quoi qu'il en soit, il est nécessaire que nous nous présentions à tous ceux qui ne nous connaissent qu'imparfaitement, de telle manière qu'ils apprécient ce à quoi nous servons, ce qu'ils peuvent attendre de nous, et aussi — dirons-nous surtout — qu'ils réalisent la raison et l'intérêt de nos appels de fonds et de nos demandes d'aide.

Un court rappel du passé s'impose d'abord, avant de parler du cadre actuel et de son fonctionnement.

✱

L'Association s'est créée à Paris, en juin 1943, au moment où s'accomplissait, dans les pires conditions, une démobilisation hâtive des F.F.L. (un mois de congé et 1.000 fr. d'indemnité pour l'Armée de terre). La première tâche a donc été de présenter et de faire aboutir l'Ordonnance du 20 août 1943 dite des avantages spéciaux.

Simultanément il fallait venir en aide aux démobilisés et à leurs familles, les reclasser, nous organiser, trouver des ressources, des locaux, etc. tout cela avec un personnel en perpétuel changement du fait de la réadaptation de fin de guerre. Peu à peu, grâce à des bonne volontés et des dévouements méritoires, l'Association prenait forme et assurait son fonctionnement.

Les principaux résultats aujourd'hui acquis sont :

Recrutement et inscription de 25.000 membres, organisation de 63 sections de la Métropole, 48 de la France d'Outre-Mer, 34 de l'étranger.

Reclassement de 5.333 Français Libres, placés par notre service ;

Naturalisation de 120 étrangers ;

(120 autres dossiers ont été constitués et sont actuellement en instance au Cabinet du Ministre de la Population).

Edition d'une Revue illustrée, organe de liaison et de propagande, à laquelle a succédé notre actuelle revue mensuelle. Ainsi ont été édités et diffusés de nombreux documents et témoignages de valeur certaine ;

Institution de notre Médaille Commémorative, la première qui ait été créée, et qui est de loin la plus enviée ;

L'Organe central F.F.L. qui aurait dû effectuer la délivrance des diplômes de cette médaille n'étant pas en mesure de le faire, nous nous en sommes chargés avec son accord. Nous avons fait éditer ce diplôme et en avons commencé la distribution. A ce jour, 7.000 diplômes ont été envoyés à nos membres, qui par définition, ont tous droit au port de la médaille. La totalité de ces diplômes sera envoyée dans le courant de cette année.

De plus, devant les difficultés qu'éprouvent nos membres à se procurer la médaille dans le commerce, particulièrement aux colonies et à l'étranger, nous avons organisé un

service d'envoi de cette médaille. 15.000 ont été envoyées au cours de l'année 1947.

Alignement des Français Libres, au minimum, sur les prisonniers et déportés pour les avantages alloués par l'Etat ou les Collectivités (Prêts de réinstallation en particulier) ;

Création à Paris du Free French Club, lieu de réunion commode et agréable, avec un restaurant à prix modérés ;

Notre service d'entraide a dépensé en deux ans et demi 12.500.000 fr. en secours immédiats, distribué des milliers de vêtements, 300 layettes, envoyé 232 enfants en colonies de vacances ;

Nous avons recensé 2.011 victimes de guerre : veuves, orphelins, mutilés, parents à charge. Chaque cas est soumis à enquête pour détermination des mesures d'entraide appropriées. Les versements à ce titre ont commencé le 1^{er} juillet 1947. Les enquêtes faites permettront de suivre les familles de façon continue. Ce travail préliminaire était de première importance, car la charge de nos allocations est très lourde et il faut qu'elles soient attribuées à bon escient. Il a dû être fait tout entier par le Siège Central.

Nous ne mentionnons que pour mémoire les innombrables petits services et renseignements que nous fournissons au jour le jour. Pour en donner la mesure, indiquons que le volume des correspondances par mois a été d'environ 2.200 lettres arrivées et 2.500 lettres départ ces temps derniers, sans parler de la Revue, naturellement.

Nous avons mis en train, avec le concours de nos amis des « Premiers Compagnons », le Monument aux Morts de la France Libre. Il est en cours d'exécution et pourra être inauguré en 1948. Il sera digne de nos Morts.

Nous poursuivons l'installation de notre « Maison de Repos » de Sannois que nous espérons inaugurer au printemps 1948 si les conflits sociaux ne nous imposent pas de nouveaux retards. Elle permettra d'aider beaucoup de nos camarades de province, d'Outre-Mer, de l'étranger, et même de Paris.

Telle est la vue panoramique de notre activité de plus de deux années. Les résultats justifient la peine qui a été prise et l'argent qui a été dépensé. Mais tout ce travail et cette dépense auraient été inutiles si nous ne rencontrions pas maintenant les concours qui permettront à l'œuvre de se poursuivre sur les bases ainsi établies.

✱

Exposons maintenant notre organisation actuelle :

L'Association est une association privée, placée sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle est régie par des statuts déposés à la Préfecture de Police de la Seine. Ces statuts ont été largement diffusés et peuvent être consultés aux sièges des sections.

Son Président d'Honneur est le Général de GAULLE.

Elle compte un Comité d'honneur composé de personnalités civiles et militaires de la France Libre.

La gestion et l'Administration sont assurées par un Comité de Direction élu en Assemblée générale, qui désigne ensuite son bureau et nomme les Commissions, et par les services du Secrétariat général.

Les attributions de ces différents organismes sont définies dans les statuts. Nous vous en rappelons ci-dessus succinctement les rôles.

Les Membres du Comité de Direction, proposés parmi les membres susceptibles de consacrer une certaine activité au profit de l'Association de par leurs fonctions ou leurs relations, sont élus en Assemblée générale pour une durée de trois ans. Les membres sont remplacés par tiers tirés au sort chaque année, ils sont rééligibles.

Les membres démissionnaires en cours d'année sont remplacés par décision du Comité de Direction sous réserve d'homologation par la prochaine Assemblée générale.

Le Comité de Direction nomme en son sein : son Président, trois Vice-Présidents, le Secrétaire-général, le Secrétaire-général adjoint, le Trésorier-général (ratifié en Assemblée générale), le Trésorier-adjoint, l'Archiviste, les Commissions.

Les Commissions sont :

Commission d'Administration générale, qui contrôle et dirige la marche des services du secrétariat général ;

Commission d'Admission : Admissions, discipline ;

Commission Financière, chargée d'examiner les comptes, de préparer le budget, de décider les engagements de crédits supérieurs à 25.000 fr. ;

Commission de Tutelle et des sections métropolitaines, qui examine les enquêtes faites par les assistantes sociales en vue d'aider les veuves, orphelins, ascendants et mutilés, et traiter les rapports avec les sections de la métropole ;

Commission de Législation, statuts et affaires juridiques, chargée d'étudier les textes officiels et de veiller à ce que les intérêts des Français Libres soient défendus ;

Commission de Reclassement.

Commission de propagande et des sections coloniales et étrangères. — Toutes les Commissions se réunissent fréquemment, les unes périodiquement, les autres lorsque des décisions sont à prendre. C'est ainsi que le Comité de Direction se réunit une fois par mois,

la Commission d'Administration générale, une fois par semaine,

la Commission de Tutelle s'est réunie cinq fois en novembre,

la Commission Financière trois fois en novembre.

LES SERVICES DU SECRETARIAT GENERAL

Le Secrétaire général est chargé de l'exécution des décisions prises par le Comité Directeur et par les différentes commissions.

Il traite des rapports de l'Association avec les organismes officiels et les membres.

Il dirige les services du siège central.

Ces services sont :

le service administratif ;

le service intérieur ;

le secrétariat ;

le fichier ;

le service des sections métropolitaines ;

le service des sections d'Outre-Mer ;

le service des sections de l'étranger ;

le service de la Propagande ;

la Revue ;

le club ;

le service de reclassement ;

le service des pensions ;

le service social ;

un service de consultation juridique fonctionne tous les samedis à partir de 14 h. 30 ;

un service d'assistance sociale fonctionne par l'intermédiaire du service social.

En novembre 1947 :

900 demandes d'admissions ont été instruites ;

1.200 lettres ont été reçues dans la première quinzaine ;

1.300 ont été expédiées dans le même temps ;

70 camarades ont été placés malgré les événements sociaux ;

150 cas ont été examinés par la Commission de Tutelle en cinq séances ;

Le Service social a reçu 222 visites ;

200 enquêtes ont été faites ;

1.500 visiteurs ont été reçus dans l'ensemble des services.

Le Club récemment organisé a servi 2.500 repas. Des frais assez considérables ont été engagés pour cette réorganisation, mais le bon fonctionnement du Club doit permettre un amortissement assez rapide et les bénéficiaires doivent couvrir pour une bonne part les frais généraux de l'Association.

✱

Certains points méritent encore quelques précisions.

a) L'Association est un organisme privé et ne peut que servir d'intermédiaire avec les organismes officiels. Des camarades s'impatientent parfois de ne pas avoir leur cas réglé immédiatement, ils ne se rendent certainement pas compte que si nos interventions sont en général bien accueillies, elles ne peuvent se faire la plupart du temps que par correspondance, les moyens à notre disposition ne nous permettant pas toujours une action directe. Ces interventions ne nous donnent qu'éventuellement un tour de faveur dans la masse des cas en souffrance, ceci en particulier pour les questions de pension où les services officiels sont en retard d'un an ;

b) L'organisation actuelle du siège, qui suffit à peine à traiter les questions courantes, coûte cher. Il est certain que, si nos ressources ne se relèvent pas nettement en 1948, nous devons la réduire très sévèrement, à un point que son activité diminuera très sensiblement. Or cette activité est uniquement orientée vers nos deux buts statutaires : le but moral (maintenir le lien et le souvenir) et le but social (aider nos camarades et ceux que nous ont légué nos Morts).

La première de nos activités, répondant au but moral, doit être couverte par nos cotisations. Si celles-ci ne rentrent pas suffisamment, nous devons diminuer les frais d'édition et d'envoi de la Revue, soit à la faire paraître à intervalles et la réduire à quelques rubriques, ce qui distendra dangereusement le lien qui nous unit. Nous devons aussi laisser sans réponse la plupart des demandes de renseignements ou d'appui que nous recevons, réduire nos actions auprès des pouvoirs publics, abandonner la mise en œuvre de la documentation F.F.L., etc.

La seconde, répondant au but social, doit être couverte par les campagnes de recueil de fonds que nous demandons à toutes nos sections, et surtout nos sections d'Outre-Mer et de l'étranger, d'effectuer chaque année au profit de notre caisse sociale. Il paraît superflu d'insister sur les conséquences tragiques qu'aurait pour nos veuves, orphelins, vieux parents, mutilés, blessés et malades en traitement, la réduction de notre effort, qui actuellement est déjà à peine à hauteur des besoins calculés très strictement.

**La soirée de gala donnée au profit
de l'Association
par le Grand Ballet de Monte-Carlo**

Remercions tout d'abord chaleureusement le Marquis de CUEVAS, Directeur général du Ballet de Monte-Carlo, d'avoir bien voulu offrir à notre Association le bénéfice de la soirée de Gala, donnée le 14 novembre au théâtre de l'Alhambra.

La renommée de cette troupe n'est plus à faire, nous dirons seulement que le programme présenté à cette occasion était particulièrement choisi et que les interprètes donnaient le meilleur d'eux-mêmes.

La représentation commença par la *Rêverie Romantique des Sylphides*, sur la musique de Chopin, chorégraphie de Michel FOKINE, interprétée par Michel FOKINE, Rosella HIGHTOWER, Marjorie TALLCHIEFF, Marcelle CASSINI, Yuba SKIBINE et l'ensemble.

Ensuite, le *Cygne Noir*, sur une musique de Tchaikowsky déclencha l'enthousiasme de la salle. Rosella HIGHTOWER par ses tours de pointes à la seconde, ses fouettés brillants, André EGLEWSKY par ses batteries, ses sauts et sa technique impeccable, remportèrent un véritable triomphe.

Puis Olga ADABACHE et Boris TRAILINE fournissent une interprétation particulièrement heureuse de *La Nuit sur le Mont Chauve* sur la musique de MOUSSORVSKY.

La soirée se termina en apothéose avec l'excellent ballet de BRONISLAVA NIJINSKA, les *Variations de Brahms*. Une fois encore on admira Rosella HIGHTOWER, Marjorie TALLCHIEFF, Geneviève LESPAGNOL, André EGLEWSKY, Wladimir OUKHTOMSKY et leurs camarades.

Le Ballet, auquel les costumes et les décors de Vertés confèrent un éclat particulier, laissa aux spectateurs l'impression d'un chef-d'œuvre d'art chorégraphique et c'est devant une salle presque soulevée par l'enthousiasme que le rideau tomba pour la dernière fois, après de très nombreux rappels.

Plusieurs personnalités assistaient à ce gala; nous citerons notamment M. Jefferson CAFFERY, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique et Madame, le Général MAST et Madame, l'Amiral AUBOYNEAU et Madame.

L'Association des Français Libres était représentée par le Général de LARMINAT, M. BEAUROIR, Maître Maurice BLUM, le docteur KARCHER, le Capitaine de Corvette FOURLINE, le Commandant CHAVAGNAC.

Après le spectacle, notre Comité Directeur reçut le Marquis de CUEVAS et sa compagnie au Free French Club.

A cette occasion, le Général de LARMINAT traduisit la reconnaissance des Français Libres en remettant au Marquis de CUEVAS un exemplaire des « Discours du Général de GAULLE », puis offrit aux danseuses étoiles des foulards de la 1^{re} D.F.L.

Le Directeur du Grand Ballet de Monte-Carlo prononça quelques mots de remerciements, exaltant notamment l'œuvre du Général de GAULLE et des F.F.L.

La réception se termina fort avant dans la nuit et il fut fait honneur au buffet fort bien préparé et artistement décoré par le personnel du Club.

**Le cadeau des Français Libres
à la Princesse Elisabeth**

Grâce au geste généreux du Marquis de CUEVAS, au dévouement de ses collaborateurs, parmi lesquels notre camarade LACLOCHE, à l'entrain des artistes, notre Association a pu offrir à son Altesse Royale la Princesse ELISABETH d'Angleterre un cadeau de mariage symbolisant la reconnaissance des Free French envers le peuple britannique qui les a accueilli fraternellement en 1940.

Dans notre précédent numéro, nous avons donné la photographie de la belle pendulette remise à l'Ambassadeur d'Angleterre. Nous ajouterons que la pendulette faite d'or, platine et brillants, est supportée par une colonne en lapis-lazuli, cerclée d'or, reposant sur un socle agrémenté d'une croix de Lorraine d'or. C'est une réalisation de Cartier, le joaillier parisien bien connu.

Ce présent était accompagné d'une lettre du Général de LARMINAT dont nous donnons la teneur :

« Princesse,

» Les Français Libres s'honorent d'avoir continué le combat en 1940 aux côtés de la Grande-Bretagne, et ont gardé un grand et fidèle souvenir de la cordialité avec laquelle ils ont été reçus sur son sol, de la camaraderie d'armes nouée avec ses marins, ses soldats, ses aviateurs.

» Ils partagent profondément les sentiments d'allégresse qu'éprouvent les peuples du Royaume-Uni à l'occasion du mariage de Votre Altesse Royale, et lui expriment les vœux qu'ils forment du fond du cœur pour le bonheur de cette union.

» Ils prient Votre Altesse Royale de daigner accepter leur présent de mariage, portant une Croix de Lorraine, qui est le signe symbolique sous lequel les Forces Françaises Libres ont combattu côte à côte avec les Forces Britanniques et de vouloir bien agréer leurs hommages respectueux ».

**

Nous sommes très heureux de pouvoir également publier la réponse de la Princesse ELISABETH qui, nous en sommes sûrs, ira droit au cœur de tous nos camarades.

mw



BUCKINGHAM PALACE

2nd December, 1947.

Dear General de Larminat,

I accept with very real pleasure the beautiful clock of lapis and gold, decorated with the Cross of Lorraine, which the Association des Français Libres have so generously sent me as a Wedding Present. I know that this clock, to which I shall always give a place of honour in my house, is a symbol of the affection and goodwill which the Members of the Association feel towards my Countrymen, and, on behalf of us both, I thank them most sincerely for their kindness.

Yours sincerely,

Elisabeth

LA SITUATION INTERNATIONALE

par Jean MASSIP

Si l'établissement de la paix progressait en fonction du nombre de réunions internationales où on s'en occupe et de l'énergie qui s'y déploie en controverses passionnées, on aurait le droit de se montrer optimiste. Du 16 septembre au début de décembre, l'Assemblée générale de l'O.N.U. et le Conseil de Sécurité ont travaillé sans arrêt et le rideau n'était pas tombé sur le scène à Flushing Meadows et à Lake Success que s'ouvrait, le 25 novembre, la Conférence des Quatre à Londres. Mais si l'on considère les résultats obtenus à New-York et la façon dont s'est engagé le débat dans la capitale britannique à Lancaster House, on ne peut se défendre de quelque appréhension.

Après dix semaines de travaux jalonnés de débats tumultueux qui rappelaient trop souvent l'atmosphère des « meetings » politique, la deuxième Assemblée générale de l'O.N.U. s'est close sans avoir résolu — exception faite peut-être pour la problème palestinien — une seule des questions inscrites à son ordre du jour.

Elle a bien décidé, comme l'avait proposé la délégation américaine, d'envoyer une nouvelle Commission pour veiller à ce que la situation dans le nord de la Grèce ne devienne pas une menace pour la paix, mais l'U.R.S.S. et ses satellites ont combattu jusqu'au bout les propositions des Etats-Unis et les trois Etats limitrophes — Bulgarie, Yougoslavie et Albanie — ont refusé d'envoyer des officiers de liaison auprès de la Commission. C'est le boycottage annoncé par M. GROMYKO avant le scrutin et on ne voit pas comment les commissaires de l'O.N.U. pourraient remplir leur tâche.

L'Assemblée s'est encore prononcée, à la demande des Etats-Unis, pour l'envoi en Corée d'une commission dont le mandat consiste à surveiller les opérations électorales pour la formation d'un Parlement, mais le bloc soviétique a refusé de voter et de faire partie de la commission, ce qui ôte toute portée pratique à la décision de l'O.N.U.

Comme on ne parvenait pas à s'entendre pour abolir ou limiter l'usage du veto au Conseil de Sécurité, il a été institué, à la requête des Etats-Unis, une commission intérimaire de l'Assemblée dite « Petite Assemblée » qui siègera en permanence pour suivre avec vigilance tous les événements susceptibles d'affecter la paix du monde. Mais l'U.R.S.S. et son « bloc » n'ont pas pris part au vote et ont riposté par une résolution de boycottage comportant le refus de participer aux travaux de la « Petite Assemblée ».

Pour ce qui est de la Palestine, on peut relever, tout d'abord, que si un plan de partage a pu être adopté, c'est uniquement parce que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. s'étaient mis d'accord au préalable, preuve nouvelle que la paralysie de l'O.N.U. résulte essentiellement de l'antagonisme russo-américain.

Mais le problème palestinien n'est pas résolu pour au-

tant. C'est la mise en application du plan qui compte et les réactions qui se sont manifestées dans le monde arabe à l'égard des décisions de l'O.N.U. font apparaître de sérieuses difficultés. L'entente entre Washington et Moscou se maintiendra-t-elle pour les surmonter? Qui oserait le prédire, à voir que le Moyen-Orient, des Détroits à l'Iran et de la Mer Noire à l'Océan Indien, est un de ces coins du monde où les deux géants se trouvent face à face? Et le problème se complique encore de la position particulière de la Grande-Bretagne qui s'est abstenue dans le scrutin sur la Palestine et à qui incombe, cependant, pour le moment, en tant que puissance mandataire, la responsabilité du maintien de l'ordre.

L'O.N.U. peut inscrire à son actif la solution de principe qu'elle a donnée à la question palestinienne. Mais, en fait, sa décision se borne à ouvrir une nouvelle phase dans l'évolution encore incertaine de cette redoutable affaire.

La vérité, c'est qu'en ce domaine comme pour tous les autres problèmes qui ont été discutés à Flushing Meadows, la situation demeure dominée par la rivalité qui oppose l'U.R.S.S. aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure, à l'Angleterre et à la France. Ce fait se trouve malheureusement confirmé par les débats qui ont déjà eu lieu à la Conférence des Quatre. Ici encore, M. MOLOTOV se trouve constamment en opposition avec ses collègues et, à l'heure où nous écrivons, les positions demeurent ce qu'elles étaient à la fin de la Conférence de Moscou dont celle-ci est la reprise.

Au printemps dernier, on n'avait pu s'entendre sur les termes du traité qui doit rétablir l'indépendance autrichienne. A Londres, M. BIDAULT a proposé un compromis sur la question dite des « biens allemands ». Le Général MARSHALL et M. BEVIN s'y sont ralliés, mais M. MOLOTOV l'a rejetée.

En ce qui concerne l'Allemagne, qu'il s'agisse de l'unité économique, du gouvernement central ou de la question des réparations, on assiste à des manœuvres de surenchère qui semble inspirer, aux Russes et aux Anglo-Saxons, le souci de faire de l'Allemagne une alliée dans les conflits futurs. Ce qu'il y a de déplorable dans cette stratégie de nos anciens alliés, c'est qu'elle comporte le risque de jouer en faveur de l'Allemagne et au détriment de la France.

La tournure qu'ont prise les discussions au cours des trois premières semaines ne permet pas de prévoir qu'on aboutira à des résultats positifs.

Jean MASSIP.

N. d. l. R. — Notre ami M. Jean MASSIP nous envoie son article du Caire où il est actuellement en mission, ce qui explique qu'il ne puisse donner la toute dernière actualité sur la Conférence de Londres.

LES GRANDES FIGURES DE LA FRANCE LIBRE

Lieutenant-Colonel LEQUESNE

Compagnon de la Libération



Chevalier de la Légion d'Honneur

DÉTOYAT, BROCHE, SAVEY, DEROUX, AMILAKVARY, AMYOT D'INVILLE, LAURENT-CHAMPROSAY, MAGNY, LANGLOIS, BROSSET, autant de noms glorieux qui ont marqué la grande épopée de la 1^{re} D. F. L. C'est aujourd'hui le tour du lieutenant-colonel LEQUESNE, qui forma et conduisit à la victoire le 22^e B. N. A., de tomber en plein ciel à Madagascar, où il était parti pour servir encore sa Patrie.

4 Octobre 1947, terme d'une longue randonnée qui devait le mener de Syrie à Tananarive, où il repose désormais.

Mais puissions plutôt dans cette vie de Français et de Soldat les raisons qui font espérer d'un pays capable de produire de tels hommes!

Engagé à 19 ans dans un Bataillon de Chasseurs, nous le retrouvons un an plus tard Officier au Maroc, où il combat déjà pour la grandeur de la France d'Outre-Mer, à laquelle il devait consacrer sa vie.

Après avoir suivi les cours de Saint-Maixent, il demande à repartir et c'est au Levant que le trouve l'Armistice de Juin 1940.

Dès le mois de Juin 1941, LEQUESNE a rejoint les Forces Françaises Libres, dans lesquelles il ne cessera désormais de s'illustrer.

Formant et organisant la 22^e Compagnie Nord-Africaine, il en fait un magnifique outil, autour duquel viendront se joindre en Tunisie de très nombreux volontaires, donnant ainsi le jour au 22^e B. N. A.

Mais suivons-le plutôt dans sa route glorieuse : à Bir-Hacheim, où la 22^e Compagnie perd 10 tués, 27 blessés et 49 disparus; au Carigliano, où le Bataillon paie un lourd tribut à la victoire, perdant 214 hommes dont 55 tués; au débarquement, à Lyon, où il entre à la tête de sa division avec le 1^{er} R. F. M.; dans les Vosges et en Alsace, où il achèvera sa marche victorieuse, alors que LEQUESNE envoyé en mission au Levant, son Bataillon continuera de glaner des lauriers.

Mais qu'il me soit permis de donner ici témoignage de la large

part qu'il avait prise personnellement dans les succès remportés par l'Unité à laquelle il avait su insuffler son âme droite et ardente et, de ses palmes, extrayons cette citation à l'ordre de l'Armée accordée à son Bataillon après la percée de la ligne Gustave :

« Magnifique Bataillon, armé de toutes pièces par le Commandant LEQUESNE, dans des circonstances particulières remment difficiles en Juin 1941, s'est distingué au cours des campagnes de Lybie et de Tunisie. Vient à nouveau, sous les ordres du Chef de Bataillon LEQUESNE, de manifester ses remarquables qualités combattives et son admirable esprit de sacrifice, en réalisant la percée décisive de la ligne Gustave dans le secteur Ouest de Carigliano, du 10 au 16 Mai 1944. »

Mais ce n'en était pas assez, et LEQUESNE, désireux de se battre encore pour la France, partait comme volontaire prendre le commandement d'une demi-brigade à Madagascar.

Il allait y donner encore la pleine mesure de ses qualités d'organisateur et de Chef, en conduisant les opérations de pacification dans la région de Mouramanga.

Fait Compagnon de la Libération par le Général de GAULLE le 28 Juin 1943, après la campagne de Tunisie; jeune encore mais déjà auréolé de gloire, le Lieutenant-Colonel LEQUESNE va périr, en service commandé, dans un accident d'avion.

Avec lui nous perdons l'un de nos plus chers compagnons, l'un de nos soldats les plus magnifiques.

Nous nous associons à nos camarades de Tananarive qui l'escortèrent avec émotion jusqu'à sa dernière demeure, en priant son épouse, sa famille et ses soldats du 22^e B. N. A., si durement

éprouvés, d'agréer l'expression de notre plus profonde sympathie.

Mais qu'ils sachent aussi que le souvenir de LEQUESNE restera pour nous plus qu'un exemple, le symbole du plus pur esprit « Free French ».



ÉCHOS DE NOS SECTIONS

La fin tragique du Général LECLERC a très profondément touché les Free French.

La place nous fait défaut pour citer les messages de condoléances qui nous sont parvenus. Ils ont été immédiatement transmis à Madame de HAUTECLOQUE.

Partout où l'Association est représentée, que ce soit en France, dans l'Union Française ou à l'Étranger, les responsables des sections ont organisé des cérémonies religieuses, des manifestations au cours desquelles la carrière du vainqueur de Koufra était retracée.

Nous remercions tous nos camarades de leur geste et les assurons que la famille du Général LECLERC, le Général de GAULLE, les Anciens de la 2^e D. B. et le Comité de Direction de l'A.F.L. y ont été particulièrement sensibles.

SECTIONS MÉTROPOLITAINES



ALPES-MARITIMES

Notre camarade, le Docteur SARNER, avait organisé le dimanche 16 novembre, à Cannes, une séance cinématographique qui obtint un véritable succès.

Le programme qui se déroulait au cinéma « Olympia » comptait deux beaux films : « Désert Victory », obligeamment prêté par le Service d'Informations britanniques et un documentaire sur les Forces Navales Françaises Libres.

Notre ami est à féliciter pour son heureuse initiative qui contribuera, nous en sommes persuadés, à mieux nous faire connaître dans la région.

AUBE

Les Anciens de la 2^e D. B. de Troyes ont organisé, le dimanche 7 décembre à 11 h. 15, en la cathédrale de Troyes, en accord et sur les conseils de M. Pierre Henry RIX, Préfet de l'Aube et membre de l'Association, une émouvante cérémonie religieuse en souvenir du Général LECLERC.

Une foule nombreuse assistait à cette réunion.

BOUCHES-DU-RHON

Après les cérémonies officielles du 11 novembre, nos camarades marseillais se retrouvèrent au « Free French Club », 15, place Marceau, à l'occasion de l'apéritif.

L'après-midi, un apéritif-concert et une sauterie réunirent à nouveau nos camarades dans le cadre sympathique et intime du Club.

CALVADOS

Notre camarade HAUMONT, l'actif secrétaire du bureau, nous annonce de bonnes nouvelles en ce qui concerne l'avenir de la section.

En effet, grâce à son président d'honneur, le Général René MARCHAND, nos camarades vont pouvoir disposer d'un local dans la cour du Quartier-Loge. Le Général MARCHAND compte également mettre à la disposition de la section, une magnifique salle dans laquelle des bals pourront être organisés au profit de nos œuvres sociales.

D'autre part, la section a déjà obtenu des résultats appréciables, tant dans le regroupement de nos camarades et l'adhésion de nouveaux membres que dans l'activité déployée à aider nos assistantes sociales à effectuer les enquêtes auprès des familles du département.

Nous devons donc féliciter nos camarades de l'excellent travail accompli dans cette région.

COTES-DU-NORD

La permanence de la section est maintenant installée à la Caserne des Ursulines.

GIRONDE

Le mardi 2 décembre, en la Primatiale Saint-André, à Bordeaux, un office religieux a été célébré à la Mémoire du Général LECLERC.

L'Association y était largement représentée ainsi que la 2^e D. B.

Parmi la nombreuse assistance, on pouvait remarquer :

M. le Général CHABAN-DELMAS, Maire de Bordeaux ; M. COUTTIER, président de la section ; M. ESMEE, Président de la 2^e D. B. à Bordeaux et de fortes délégations des différentes armes.

D'autre part, une délégation, avec le drapeau de la Section, est venue à Paris, le lundi 8 décembre, assister aux obsèques du Général LECLERC.

HAUTE-GARONNE

Le 24 novembre dernier, à 21 heures, les membres de la section se sont réunis, au nombre d'une centaine environ, dans les locaux de l'Association France-Angleterre, sur la convocation du bureau sortant.

Le Lieutenant de Vaisseau DEGEORGE, Vice-Président, présidait, en l'absence du Colonel GARDET, nommé à de hautes fonctions en Côte-d'Ivoire, le bureau composé de :

Secrétaire-général : le Lieutenant d'Aviation BOUBE ;
Trésorier : le Docteur BEC.

Le Lieutenant de Vaisseau DEGEORGE propose d'abord que le Colonel GARDET soit nommé Président d'Honneur de la section de la Haute-Garonne.

Cette motion est votée à l'unanimité.

Il est ensuite donné aux voix le quitus qui doit être accordé, tant au Président, le Colonel GARDET, qu'au Lieutenant BOUBE, Secrétaire-général sortant, mutés pour raisons de service.

Il est ensuite procédé à l'élection du nouveau bureau :

Président : Commandant Emile ALLEGRET, Compagnon de la Libération ;

Vice-Présidents : Abbé de Naurois, Compagnon de la Libération ; Lieutenant de Vaisseau DEGEORGE ;

Secrétaire-général adjoint : Monsieur DEMARBRE.

Trésorier : Docteur-BEC.

Tous ces votes ont été faits à l'unanimité moins une abstention.

Le nouveau bureau une fois formé, le Lieutenant de Vaisseau DEGEORGE parle des fêtes futures destinées à alimenter la caisse de l'Association.

L'Abbé de NAUROIS propose des films anglais qu'il espère pouvoir, au cours d'un prochain voyage, se procurer en Angleterre.

Monsieur DEGEORGE propose un bal et une soirée de musique classique par un orchestre connu dont il espère obtenir le concours gratuit.

Monsieur SAMPATROU propose la salle des « Variétés » et un film à prix réduit.

Il est alors procédé à la nomination d'un Comité des fêtes.

MM. HUSSON et DEMARBRE sont élus.

Ils disposeront de toute latitude pour choisir leurs collaborateurs.

La date approximative des fêtes est fixée au début du mois de février 1948.

ISERE

Nous apprenons avec regret que le Colonel BERT, ancien combattant de la 1^{re} D.F.L. quitte Grenoble. Il était toujours présent lors des cérémonies officielles, et son concours éclairé apporté à nos camarades leur avait rendu de grands services.

Nous savons qu'il continuera à servir la France là où le service l'appelle.

LOZERE

Si les F.F.L. ne sont pas nombreux dans cette région, il n'en existait pas moins, durant l'occupation allemande, de courageux maquisards groupés sous le symbole de « BIR-HACKEIM ».

Soixante de ces braves Français, encerclés le 28 mai 1944 à la Parade (Lozère) par des forces allemandes supérieures en nombre, engagèrent un combat sans espoir.

Parmi ces héros, 33 tombèrent les armes à la main ; 27 autres faits prisonniers, subirent d'atroces tortures et furent massacrés le lendemain au col de la Tourette, près de Badaroux.

Un comité, dont la Présidence d'Honneur est assumée par notre camarade LAIGRET, Préfet de la Lozère, et ancien F.F.L. de 1940 a l'intention d'ériger à la Parade, un monument destiné à perpétuer ces faits d'armes.

Les membres de ce Comité, estimant qu'il serait souhaitable, pour rendre à ces martyrs un hommage digne de leurs sacrifices, de faire ériger sur les lieux du combat un monument qui serait la réplique de celui édifié dans le désert, soulignant la fraternité qui existait entre les combattants de la France Libre et ceux qui, à l'intérieur du pays occupé, se battaient pour le même idéal. M. le Préfet LAIGRET crut de son devoir de demander auparavant au Général KOENIG, s'il ne voyait pas d'inconvénient à la réalisation de ce projet.

Le Général KOENIG répondit aussitôt qu'il approuvait hautement un tel projet, et qu'il donnait bien volontiers son accord pour que la réalisation soit entreprise dès maintenant.

Le Général KOENIG ajouta qu'il avait la ferme et nette espérance que ces héroïques garçons, comme leurs frères de BIR-HACKEIM, sous le vocable desquels ils s'étaient placés, n'avaient en vue que le salut de la France, sans aucune arrière-pensée politique de

quelque ordre que ce soit, et que, du moment où ils engagèrent le combat jusqu'à celui où ils moururent, ils ne furent soutenus que par l'idée de la PATRIE.

Et le Général précisa que s'il en était ainsi, ils étaient bien de la même lignée que les défenseurs de BIR-HACKEIM : il serait donc très bon que soit élevé en France la réplique du cénotaphe du désert, pour symboliser, bien qu'à une échelle différente, des faits d'armes comparables.

Un projet a aussitôt été mis à l'étude, et nous devons espérer que bientôt ce monument viendra concrétiser les efforts des membres du Comité d'érection.

MOSELLE

A l'occasion de la venue du Général KOENIG, invité par la municipalité de Metz, celle-ci avait demandé à nos camarades de participer activement à cette réception. Ils ont réussi, à cette occasion, à donner à cette journée du 23 novembre, un caractère particulièrement F.F.L.

Le samedi 22 novembre : bénédiction du drapeau de la Section au cours d'une cérémonie très intime en l'église Saint-Martin, à Metz. Une petite réunion amicale eut lieu ensuite avec les parrain et marraine du drapeau.

Le dimanche 23 novembre : les membres de la Section étaient aux places d'honneur à chaque manifestation et M. CAUDERLIER, leur Président était invité à chaque repas officiel.

Le matin eut lieu une prise d'armes, au cours de laquelle sept de nos camarades furent décorés par le Général KOENIG, qui remit ensuite officiellement le drapeau à la Section.

L'après-midi, dans la salle du Cercle des Officiers de Metz, un vin d'honneur fut offert par la section au Général KOENIG.

Au cours de cette réunion pleine de cordialité, le Général déclara sa joie de se retrouver parmi les anciens camarades.

Toutes les personnalités du département étaient présentes.

Le mardi 2 décembre, coïncidant avec le retour de Mme LEQUESNE, une messe de requiem a été célébrée en mémoire du Colonel LEQUESNE.

Nous sommes heureux de souligner ici l'activité nouvelle de la section, qui grâce à un bureau actif et dévoué s'efforce d'acquiescer dans le département la place qui lui revient de droit.

NORD

Le dimanche 14 décembre, à 15 h. 30, dans les salons de l'Hôtel Bellevue, à Lille, eut lieu une réunion groupant environ 200 Français libres venus de tous les coins du département.

Le Révérend Père FLORENT, dans une remarquable allocution, exposa l'impérieuse nécessité d'avoir une section dans la région de Lille et insista sur l'important programme d'entraide qu'il se propose de réaliser.

Le Capitaine de Corvette FOURLINIE qui, venu de Paris, représentait le Général de LARMINAT, précisa ensuite quelques points de détails.

Le Général CHEVILLON, empêché, s'était excusé et était représenté par le Chef de Bataillon MASSE.

Notre ami PERICHART, délégué pour la région de Dunkerque, avait également tenu à être présent.

Cette réunion se termina par un programme artistique de choix.

Nous nous devons de féliciter les dévoués organisateurs de cette belle réunion bien dans l'esprit « Free French ».

ORNE

Les membres de la Section ont participé le 8 décembre à la veillée funèbre auprès du catafalque érigé à la Mairie d'Alençon à la mémoire du Général LECLERC.

VAR

Le dimanche 16 novembre, à 11 heures, dans la vaste salle du sous-sol du Café de l'Amirauté, la plupart de nos camarades se trouvaient réunis autour de Madame et du Colonel LESQUOY, fondateur de la Section.

Le Colonel LESQUOY prononce une fort belle allocution retraçant l'histoire des heures glorieuses de la Résistance aussi bien à l'extérieur que sur le sol de la Patrie. Après quoi, il remit au Président, le Docteur AUGÉ, le drapeau de la Section du Var.

M. AUGÉ répondit en remerciant le Président fondateur, dont il regrette le prochain départ pour une destination lointaine.

Notre camarade CELERIER, l'actif Secrétaire-trésorier fit, à son tour, l'éloge du fondateur de la Section des Français Libres du Var, ainsi que de la gracieuse Madame LESQUOY, sa collaboratrice de tous les instants.

Une magnifique gerbe de fleurs vint ensuite charger les bras de Madame LESQUOY de ses clairs pétales odorants.

Comme toujours, des chants et des anecdotes terminèrent cette charmante réunion. Et tous les assistants portèrent un toast à la prospérité de la « France Libre » et à son chef.

SECTIONS D'OUTRE-MER



AFRIQUE DU NORD

Notre service social a délégué en Afrique du Nord une de ses assistantes sociales, qui aura pour tâche de recenser nos camarades et les familles les plus éprouvés et d'enquêter sur leur situation particulière, afin de permettre à notre Commission de Tutelle de décider, en toute connaissance de cause, de l'aide qui doit être consentie par notre fonds de solidarité.

Nous sommes sûrs que nos sections nord-africaines, auront pu ainsi juger de l'intérêt que nous leur portons et que cette mission aura là-bas les effets les plus salutaires.

ALGERIE

Alger. — Le 12 octobre, le Général de GAULLE venait à Alger poser la première pierre d'un monument élevé à la gloire de l'armée d'Afrique.

A l'issue de cette cérémonie patriotique, le Général avait accepté d'être reçu par les membres de l'Association, au Foyer du Soldat. Le Colonel REMY, Président de la Section d'Oran, le Colonel ROBERT, Commandant la Subdivision de Grande Kabylie étaient présents avec des délégations de leurs sections. En présence des hautes autorités civiles et militaires, dont M. PELABON, Secrétaire général en Algérie, M. ERNST, Préfet d'Alger, le Général OLLERIS, Commandant la 10^e Région militaire ; le Général MONCLAR ; le Général de VITROLES, Commandant l'Air en Algérie ; l'Amiral RONARC'H, Commandant la Marine méditerranéenne ; l'Amiral GAYRAL, Commandant la Marine d'Algérie ; le Général SCHLESSER, Commandant la Division d'Alger, et M^{me} COLONA D'ORNANO, veuve du héros de Mourzouk ; le Général de GAULLE dévoila une plaque qui sera insérée dans le Monument à la Gloire du Colonel COLONA D'ORNANO.

Il remit ensuite la Croix de la Libération au fils de notre camarade MOUNIER, au Colonel COLONNA D'ISTRIA et au Lieutenant-Colonel DULAU, Président de notre section.

Puis l'Amicale de la 2^e D. B. et l'Amicale des Parachutistes S.A.S. reçurent de ses mains leur drapeau et leur fanion.

Avant le champagne d'honneur qui lui fut offert, le Général parcourut les rangs de nos camarades, serrant les mains et adressant à chacun quelques mots.

Ce fut là une bien belle mais aussi bien émouvante manifestation que nos camarades d'Alger ne sont pas prêts d'oublier.

CONSTANTINE

La récente visite à notre siège de notre camarade COURBET, Président de notre section du Constantinois, nous a permis d'établir avec cette section des contacts personnels qui seront fort utiles à l'avenir.

A Constantine même, et grâce au concours de notre camarade Zerbib, tous les F.F.L. se retrouvent chaque samedi à 18 heures et chaque dimanche à 10 heures au Grillon.

De plus, des matinées et soirées dansantes y sont données sous le patronage de l'Association.

Nul doute qu'elles n'obtiennent le plus grand succès en permettant ainsi à tous nos amis de se retrouver dans une excellente ambiance et à notre Section de drainer quelques fonds pour ses œuvres.

Remercions-en ici les organisateurs, nos camarades COURBET et ZERBIB.

TUNISIE

Sousse. — Nous nous ferons un plaisir de relater ici en quels termes, notre camarade TCHERNIACK, l'actif Président de la sous-section de Sousse, a salué l'arrivée de notre Assistante sociale :

« Je viens de recevoir la visite de Mlle DUMENY ; après un séjour de deux jours, elle repart munie de tous les renseignements concernant nos veuves, mutilés, orphelins, etc., sa visite a produit un excellent effet auprès de la Section et je dirai même auprès de toute la population de Sousse. Cette marque de l'intérêt que la maison-mère porte à ses sections lointaines rehausse dans l'esprit de la population notre raison d'être.

» Je suis bien placé en ma qualité de Président des Anciens Combattants de Sousse pour vous dire que les F.F.L. sont jalouxés par les non F.F.L. pour la façon et aide concrète que notre Association porte à ses membres et surtout aux veuves et aux orphelins. »

Remercions-le de son côté d'avoir procuré à notre Assistante sociale toute l'aide en son pouvoir pour la réussite de sa mission.

FERRYVILLE

Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de notre camarade MONTI, qui s'est tué accidentellement en Sarre le 5 septembre.

Une nombreuse assistance a conduit à Ferryville notre camarade vers sa dernière demeure.

Une forte délégation F.F.L., conduite par le bureau de la Section, avait tenu à témoigner à sa famille par sa présence, les regrets qu'il laissera parmi ses frères d'armes.

M. DAIDONE, au nom des Anciens Combattants, puis M. GINER, au nom des F.F.L., vinrent, en quelques mots, saluer la mémoire du disparu.

Nous prions ici sa famille de bien vouloir accepter l'expression de nos sincères condoléances.

Signalons, d'autre part, qu'au cours des cérémonies du 11 novembre, le drapeau de la Section lui a été officiellement remis par M. DARU, Président régional des Anciens Combattants.

BIZERTE

Dès son retour à Ferryville, notre camarade BOUCHER, Secrétaire de la Section, nous a appris qu'une sous-section venait de voir le jour à Bizerte.

Ainsi pourront être bientôt regroupés, nos nombreux camarades du grand port de Tunisie.

Félicitons-en nos amis de Ferryville, qui s'étaient attachés à l'organisation de ce noyau F.F.L.

C'est le samedi 8 novembre, en présence des camarades du bureau de la Section de Ferryville : GINER, Président ; DAIDONE, Vice-Président ; BOUCHER, Secrétaire ; CLUZAN, trésorier et BROT, trésorier-adjoint, qu'a eu lieu l'Assemblée générale constitutive de la sous-section.

Après que MM. GINER et BOUCHER eurent donné à nos camarades de Bizerte des précisions sur notre Association et sur le fonctionnement du bureau de Ferryville, M. DAIDONE, qui présidait la séance, fit procéder à l'élection du Comité.

Voici quelle est la composition du bureau de la sous-section.

Président : M. PETIT.

Vice-Président : M. BERTRAND.

Secrétaire : M. WOLKMAN.

Secrétaire-adjoint : M. BRIEN.

Trésorier : M. CRISTOFARI.

Trésorier-adjoint : M. BUNEL.

Assesseurs : MM. ANGADE, CAER, HEDDI.

Le bureau n'a pas tardé à se mettre à l'ouvrage puisqu'il a déjà recueilli plus de 50 demandes d'admission.

Nous l'en félicitons et souhaitons bonne chance à notre nouvelle sous-section de Bizerte.

GABES

Faute d'informations, nous n'avons pas été en mesure de donner, dans nos précédentes revues, un compte rendu de l'activité de notre section de Gabès.

Nous réparons aujourd'hui cette omission en publiant un tableau chronologique des manifestations organisées par nos camarades dans le courant de l'année.

14 février. — Réception et conférence de notre ami CLOSTERMANN, qui obtint un grand succès à Gabès.

29 mars. — Bal organisé par notre section, à l'occasion de l'anniversaire de la libération de la ville.

30 mars. — Inauguration de l'avenue LECLERC, en présence de tous les membres de la Section.

1^{er} juin. — Une délégation F.F.L. participe à la prise d'armes qui a lieu en l'honneur de l'arrivée du Général LECLERC.

18 juin. — Fête commémorative F.F.L. au monument aux morts, suivie d'une messe et d'un apéritif d'honneur.

On aura ainsi vu que nos camarades de Gabès, malgré leur petit nombre, ne sont pas restés inactifs. Qu'ils en soient ici félicités.

MAROC

Casablanca. — Le 20 octobre 1947, nos camarades de Casablanca accompagnaient à sa dernière demeure le Lieutenant PAYET, dont le corps avait été ramené de Meknès.

Après l'absoute, et en présence d'une délégation du 6^e R.T.S., le Commandant SAILLARD puis le Colonel URARD-ALOUETTE venaient dire au Lieutenant PAYET le dernier adieu de ses camarades des Troupes coloniales et des Forces Françaises Libres.

De ce dernier hommage rendu à sa mémoire, sachons garder, avec nos camarades du Maroc, le souvenir d'un Français qui fut toujours guidé par son sens du devoir.

Mais écoutons plutôt les paroles émues prononcées ce jour-là par le Colonel URARD-ALOUETTE :

« Mon cher PAYET, dès juin 1940 vous avez jugé que votre devoir d'Officier et de Français vous commandait de continuer la lutte jusqu'à ce que l'ennemi fut chassé définitivement de notre territoire, vous en avez fait le serment. Ce serment vous l'avez tenu. Fidèle à votre conscience vous n'avez pas hésité à accomplir ce geste, qui, avec quels déchirements, vous exposait à tous les périls, et livrait votre famille aux plus cruelles épreuves.

» Avec cette phalange de camarades dont les noms sont déjà inscrits dans l'Histoire et dont les corps jalonnent les chemins de la Gloire française retrouvée, les Champrosay, Campistron, Agier et tant d'autres vous franchissiez la frontière du Nigéria et veniez grossir les rangs des Français libres qui affirmaient avec certitude que rien n'était perdu et que nous n'étions pas encore vaincus.

» Dormez-en paix, PAYET, vous avez eu l'ultime joie de voir que votre sacrifice n'avait pas été consenti en vain, vous avez connu la victoire de notre Patrie, vous avez vibré et communiqué dans la ferveur qui animait tous les Français à cette heure inoubliable. Vous fûtes l'un des Artisans de cette Victoire.

Dormez-en paix, PAYET ! Vous avez bien mérité de votre Patrie ».

En honorant ici sa mémoire, nous prions sa femme et ses deux fils d'accepter nos plus sincères condoléances.

MEKNES

Nous avons appris le récent décès du Docteur LELANDAIS, Président de notre section de Meknès et père de l'Enseigne de Vaisseau LELANDAIS, disparu sur le « Narval » en 1940.

Avec lui, les Français libres, et tout particulièrement nos camarades de Meknès, perdent plus qu'un ami, un père.

Toujours actif et dévoué, il avait su en effet se faire aimer de tous et son nom restera vénéré de tous nos camarades F.F.L. marocains.

Puissent sa femme, sa famille et tous ses amis, trouver ici, dans le cruel malheur qui les frappe, l'expression de notre très grande peine et de notre profonde sympathie.

Réunis le 12 novembre en Assemblée générale, les adhérents de la Section de Meknès élistaient leur nouveau Comité dont voici la composition :

Président : M. de BAGNEUX.

Vice-Présidents : Capitaine ANDRIEUX, M. CHERKESLY Michel.

Secrétaire : Sergent-chef ROBERT.

Assesseurs : Capitaine de MONTBRON, Capitaine

Trésorier : M. CHERKESLY Michel.

ANDLOER, Adjudant LEGOFF, Sergent-chef LABELLES, M. ROCCHI, M. BRUNET.

Au cours de cette Assemblée, nos camarades ont envisagé de donner un arbre de Noël pour leurs enfants puis un bal dans le courant de l'hiver.

Un apéritif termina cette réunion, empreinte de la plus franche camaraderie et du plus pur esprit « Free French ».

A. O. F.

SENEGAL

L'arrivée à Thiès du groupe « Bretagne », a considérablement grossi les rangs de notre Section qui doit maintenant compter plus de 150 membres.

Une nouvelle Assemblée générale devait avoir lieu, sitôt l'arrivée de nos camarades F.A.F.L., et nous avons le ferme espoir, grâce à l'activité de notre camarade STIFKENS, délégué de l'Association, de voir sous peu notre groupement local faire la preuve de sa vitalité.

MAURITANIE

A Atar, le 11 novembre, M. le Gouverneur GEAY, Gouverneur de la Mauritanie, un ancien du Cameroun, accompagné de son Chef de Cabinet, M. PERHIRIN, a remis, au cours d'une prise d'armes impeccable, devant toute la garnison et tous les chefs maures rassemblés à l'occasion du passage de M. le Gouverneur, 10 Médailles commémoratives de la France Libre à des militaires européens et africains.

A l'issue de la cérémonie, M. le Gouverneur a offert un champagne d'honneur aux nouveaux décorés.

Nous ne voudrions pas terminer ce compte rendu sans dire que l'Adjudant-Chef HENRI d'Atar a droit à tous nos remerciements pour l'activité qu'il déploie au sein de notre Section, qui groupe maintenant 70 membres.

SOUDAN

En raison des menaces qui ont pesé sur le Soudan, de voir s'y propager l'épidémie de choléra, notre section a dû remettre au mois de décembre, les fêtes qu'elle avait projetées pour le 25 octobre. Celles-ci s'annoncent d'ores et déjà très brillantes et nous espérons bien pouvoir en donner un compte rendu détaillé dans notre prochain numéro.

GUINEE FRANÇAISE

Les fêtes organisées à Conakry le 18 juin ont revêtu un caractère intime et sympathique, en ce sens qu'elles ont réuni au Paris-Bar, toute la « Colonie Française Libre » heureuse de pouvoir ainsi fêter en famille cet anniversaire glorieux.

Une tombola, organisée à cette occasion, a permis à notre Section, de verser 50.000 francs à notre fonds de solidarité.

COTE D'IVOIRE

Un petit malaise avait surgi, dans le courant de cette année, au sein de notre Section de Côte d'Ivoire.

L'arrivée du Colonel GARDET a permis de dissiper les malentendus qui s'étaient fait jour.

Aussi pouvons-nous espérer voir nos amis d'Abidjan et de Brousse aller de l'avant dans la voie qu'ils se sont tracée et qu'ils ont jusqu'alors suivie avec tant de réussite.

Rapelons en effet qu'en deux ans, la Section de Côte d'Ivoire, présidée par le Commandant PLY a amené à notre fonds de solidarité près de 9 millions. Ce sont là des chiffres qui se passent de commentaires et qui prouvent par leur éloquence, l'activité déployée par tous nos camarades.

Que cet exemple magnifique encourage dans leurs efforts toutes nos autres sections et permette ainsi à notre Association de faire face aux lourdes tâches qui l'attendent encore.

TOGO

Notre camarade COQUIN, délégué de l'Association à Lomé, vient de nous faire parvenir 384.000 francs, produit des recettes réalisées par notre Section à l'occasion du 18 juin.

Félicitons-en chaleureusement nos camarades et en particulier leur Président d'Honneur, le Gouverneur NOUTARY et sachons reconnaître ici les éclatants mérites des organisateurs de ces fêtes qui n'ont rien ménagé pour en assurer la réussite.

Le résultat en est d'autant plus brillant que notre Section groupe à peine 40 membres dont 10 Européens.

Encore bravo et merci à tous.

CAMEROUN

C'est à 534.000 francs que s'élève la contribution du Cameroun à notre fonds de solidarité.

Le nouveau Comité, présidé par notre ami BAUDON, a donc obtenu des résultats très satisfaisants, si l'on considère qu'il venait d'entrer en fonction, à l'époque de nos journées nationales.

Ces résultats seront sans doute bien plus brillants encore l'année prochaine, puisque sur le plan local vient de s'effectuer une réorganisation, fruit de longs efforts, qui ne pourra que favoriser nos entreprises futures.

Nous saluons en effet l'heureuse fusion de l'Associa-

tion des Anciens Combattants F.F.L. avec notre Section, fusion qui donnera bien plus de poids et d'homogénéité à notre groupement, ainsi que la création de nombreuses sections locales.

Remercions ici tous nos camarades, et en particulier MM. DAMANN et BAUDON, qui ont su mener à bien ce rapprochement et cette réorganisation.

A. E. F.

GABON

Nous pouvons aujourd'hui donner ici quelques détails sur les fêtes du 18 juin à Libreville, fêtes qui obtinrent un grand succès et qui permirent à nos amis d'apporter à nos œuvres sociales, une contribution forte de 280.000 francs.

La matinée du 18 fut consacrée aux cérémonies du souvenir qui débutèrent par la remise de décorations à plusieurs de nos camarades.

Après la messe qui fut chantée à la Mission Saint Pierre, les anciens F.F.L. se rendirent sur la tombe du Colonel PARANT et au monument du Capitaine TCHOCERE et du Capitaine DESBIAN.

Diverses manifestations sportives se déroulèrent l'après-midi et cette journée se termina par un bal fort réussi.

Félicitons ici tous les organisateurs de ces manifestations et plus particulièrement le Commandant FLANDRE, Président de la Section, notre camarade GUIGNONIS, Vice-Président et sa femme, qui s'y dévouèrent entièrement.

OUBANGUI

Nous avons reçu de notre Section de l'Oubangui, une somme de 255.000 francs, produit des fêtes du 18 juin et de la projection du film « La Grande Epreuve », qui remporta à Bangui le plus vif succès.

Toutes nos félicitations aux organisateurs de ces galas.

TCHAD

Nous sommes heureux de pouvoir indiquer maintenant que les recettes réalisées au Tchad le 18 juin se montent à 873.000 francs, se décomposant comme suit :

Fort-Lamy : 357.000 francs.

Abecher : 178.000 francs.

Fort-Archambaut : 221.000 francs.

Moundou-Baibokoum : 117.000 francs.

Ce sont là de très brillants résultats dont il convient de féliciter tous nos amis tchadiens.

Nous mentionnons en particulier la réussite de M. MASCLE, Chef de district de Baibokoum, qui, sans être F.F.L. lui-même, tint à nous prouver toutes ses sympathies en ne ménageant pas ses efforts pour faire des « 3 glorieuses » un grand succès « Free French » et qui recueillit à lui seul plus de 32.000 francs.

A Fort-Lamy, nous voyons avec regret quitter le Comité, M. RICHARD, Vice-Président, nouvellement

affecté à Porto-Novo et M. MORA, Secrétaire, qui part commander le district de Bokoro.

Soyons sûrs toutefois qu'ils sauront, dans leur nouveau poste, apporter à notre œuvre la même flamme qui les a fait tant apprécier de nos camarades de Fort-Lamy.

MADAGASCAR

Tananarive. — Ainsi que nous le laissons prévoir dans un des derniers numéros de notre revue, la Section de Tananarive, sous le patronage du Général GARBAY et grâce aux efforts de nos camarades JOUBERT et DALLEMER, a bien vite repris sa vitalité.

Le stand F.F.L., monté à la Foire-Exposition à Tananarive, a été très remarqué.

Ce stand avait été ainsi présenté à la radio par notre ami TOULEC dans une petite allocution que nous reproduisons ici :

« Nous avons essayé, de l'Histoire de l'Armée, de représenter un des épisodes les plus dramatiques et les plus glorieux aussi : l'Odyssée des Forces Françaises Libres.

« Les faits sont bien connus : l'aventure a commencé le 18 juin 1940. A l'appel du Général de GAULLE, alors que sur le territoire de la Métropole, notre Armée vient d'être disloquée et submergée, des volontaires accourent, un à un, de tous les points du monde. Légionnaires de Narvik, bataillon colonial de Chypre, tirailleurs d'Afrique Equatoriale, Nord-Africains ; Français de tous les pays : du Levant, d'Amérique, des Iles du Pacifique...

« Ainsi, l'Armée se reconstitue pour le combat, minuscule par le nombre, mais grande par l'enthousiasme ardent qui anime ses soldats.

« Ses unités aériennes, navales et terrestres se jettent aussitôt à la recherche de l'ennemi partout où elles pourront le rencontrer.

« Nous avons demandé à M. de JUVANCOURT, l'artiste bien connu, à qui nous devons d'avoir pu admirer tout récemment de belles peintures à l'Exposition de l'Hôtel-de-Ville, de nous représenter l'épopée des Forces Françaises Libres.

« Sur le côté gauche du panneau, voici les Forces Navales Françaises Libres dans la bataille.

« Des noms viennent aussitôt à la mémoire :

« Le « Surcouf », le « Tunisien », le « Dumont-d'Urville », le « Commandant Duboc », le « Commandant Domine », le « Melpomène », et combien d'autres.

« Sur le côté droit, ce sont les Forces Aériennes Françaises Libres dont les escadrilles sont à jamais célèbres.

« L'escadrille « Ile-de-France » dans le ciel de Londres, « Normandie » au-dessus d'Orel et de Smolensk, « Lorraine » et « Bretagne » en Lybie...

« Et voici, au centre du panneau, en jeu de fond, les Forces Françaises Libres, avec la 1^{re} D.F.L. et la 2^e D.B. « Du Tchad au Rhin » (à l'Autriche, devrait-on dire) tel est l'itinéraire prestigieux de la colonne, puis de la Division LECLERC. Itinéraire jalonné par les victoires de Mourzouk, de Koufra, de Tunisie, puis, après

le débarquement par les victoires de Normandie, de Paris et de Strasbourg.

« Le périple de la 1^{re} D.F.L. se croise avec celui de la D.B. Il va de l'Angleterre aux Alpes, en passant par le Gabon, l'Erythrée, la Syrie, la Lybie, la Tunisie, l'Italie, la Provence, l'Alsace, l'Atlantique, pour se terminer sur les Alpes. Il est jalonné par les étapes victorieuses de Cub-Cub, Bir-Hackeim, d'El-Alamein, de Tunis, de Garigliano, de Toulon, de Colmar, et, enfin de l'Authion.

« Route longue de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres, au cours de laquelle la D.F.L. a fait, à elle seule, plus de 100.000 prisonniers, mais laissé aussi, près de 4.000 des siens.

« Dans le milieu du panneau, en premier plan, c'est un volontaire des Forces Françaises Libres qui retrouve la France après 4 ans d'exil et de souffrances. L'enfant que la République présente au Libérateur est le symbole de la douceur et de l'espérance reconquises.

« Les témoignages des souffrances comme ceux de l'Ardeur réalisatrice des Forces Françaises Libres sont là, épars sur l'estrade.

« Monument de Bir-Hackeim, qui s'élève dans le désert, pour commémorer le patriotisme de 3.600 Français qui ont résisté victorieusement 15 jours durant à l'assaut de 3 divisions italo-allemandes.

« Brochures nombreuses, médailles, foulards ornés des insignes des bataillons et enfin, trophées arrachés à l'ennemi : casques, poignards et un superbe drapeau à croix gammée.

« La section locale de l'Association des Français Libres espère pouvoir bientôt vous inviter à une nouvelle manifestation qui sera organisée au profit de ses œuvres d'entraide. »

Cette exposition F.F.L., qui attira un nombreux public, aura été un excellent instrument de propagande.

Nos amis, soucieux d'en faire profiter les autres sections de la Grande Ile l'achemineront bientôt sur Tamatave, Majunga, Diégo-Suarez et Fianarantsoa.

Puis le 15 novembre, avait lieu la grande fête F.F.L. annoncée, avec bal, donnée en présence du Général GARBAY ; cette soirée fut une des plus réussies qu'on ait vue à Tananarive.

Nous en félicitons bien sincèrement les organisateurs qui voient ainsi leurs efforts justement récompensés.

DIEGO-SUAREZ

Notre groupement local, longtemps coupé du siège, par suite des événements qui désorganisèrent notre Section de Tananarive, est maintenant très bien reparti et les demandes d'admission de nos camarades du Point-d'Appui nous arrivent très régulièrement.

Aussi nos adhérents, bientôt en possession de leurs cartes, pourront-ils procéder à l'élection de leur bureau définitif.

Nous remercions ici le Commandant ROUX qui a bien voulu accepter, de présider aux destinées de notre Section naissante et nous espérons que le bal organisé

par nos camarades le 20 décembre à Diégo a eu un succès égal à celui remporté dernièrement à Tananarive.

TAHITI

L'Assemblée générale des adhérents de la Section de Papeete de l'Association, qui s'est tenue le 25 août, a prouvé combien nos camarades tahitiens avaient apprécié les efforts de leur Comité et combien ils lui en étaient reconnaissants.

Au cours de cette réunion le Comité était soumis à réélection. Le bureau qui fut choisi le 8 septembre par le nouveau Comité est le suivant :

Président : M. HERVE.

Vice-Présidents : MM. GOBRAIT et E. MARTIN.

Secrétaire : Lieutenant de Vaisseau CADEAC D'ARBAUD.

Secrétaire-adjoint : M. J. MARTIN.

Trésorier : M. GRAND.

Trésorier-adjoint : M. NOUVEAU.

Archiviste : M. DEDEYN.

Commissaires aux Comptes : MM. JUVENTIN et LAGARDE.

Nous sommes heureux de retrouver au sein de ce Comité, autour de son Président, M. HERVE, nombre de camarades qui ont déjà contribué à faire de notre section tahitienne, un de nos groupements dont nous avons tiré le plus de satisfactions.

Nous faisons confiance au nouveau bureau pour continuer dans cette voie.

MARTINIQUE

Nous avons eu le plaisir de voir à notre siège le Lieutenant JOSA, nouveau Président de notre Section martiniquaise.

Nous avons pu, à cette occasion, créer de très utiles contacts pour l'avenir et aussi lui dire combien nous restons reconnaissants à nos amis de Fort-de-France d'avoir apporté à notre fonds de solidarité une contribution qui dépasse 300.000 francs.

GUADELOUPE

Notre délégué, Monsieur VALLUY, devra bientôt rentrer en France du fait du remplacement de l'administration coloniale par des services métropolitains.

Avant son départ, il a pu mener à bien la tâche que nous lui avions confiée et notre section de BASSE-TERRE nouvellement créée, est maintenant administrée par un bureau provisoire.

Parallèlement, à POINTE-A-PITRE, Monsieur ANDRIER, se faisant l'interprète de nos camarades F.F.L., nous demandait la fondation dans cette ville, d'une section rattachée à notre Association.

Nous lui avons donné notre accord et l'avons chargé de cette mission.

Aussi espérons-nous voir se développer bientôt, à l'instar de sa sœur Martiniquaise, notre section Guadeloupéenne.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale annuelle de l'Association se tiendra à Paris, salle Richelieu, à la Sorbonne, les 6 et 7 mars 1948.

ORDRE DU JOUR :

Rapport moral et de gestion ;
Rapport de la gestion financière 1947 ;
Projet de budget 1948 ;
Rapports des divers services ;
Renouvellement partiel des membres du Comité Directeur ;
Cotisations (taux - cas de non-paiement) ;
Reconnaissance d'utilité publique ;
Motions diverses présentées par les sections.

Conformément au Règlement intérieur, les membres ne pouvant assister à l'Assemblée Générale peuvent se faire représenter par un membre de leur choix, en utilisant le modèle de délégation de pouvoir ci-dessous.

Il est rappelé que seuls les membres à jour de leur cotisation auront accès à l'Assemblée Générale ou pourront s'y faire représenter.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 6 ET 7 MARS 1948

DÉLÉGATION DE POUVOIR

Je soussigné :

NOM Prénoms

Qualité

Carte de membre n°

Adresse

donne pouvoir à M

Carte de membre n°

pour me représenter à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION.

Date et signature

NOS INFORMATIONS

PORT ILLEGAL D'INSIGNES

Des camarades nous écrivent souvent pour se plaindre de ce que des individus portent sans titre les insignes réglementaires de la France Libre, ou la Médaille des Services volontaires.

L'Association, faute d'éléments précis, ne peut intervenir pour tous ces cas, et il appartient aux intéressés de porter plainte devant les autorités civiles ou militaires locales pour port illégal.

ENVOI DES DIPLOMES DE LA MEDAILLE COMMEMORATIVE

Nous rappelons à nos membres que le diplôme étant envoyé automatiquement à tous nos membres dans leur ordre d'inscription, il est inutile de nous en faire la demande.

MAISON DE LA RESISTANCE

La MAISON DE LA RESISTANCE ALLIEE, 53, rue François-1^{er}, fait aimablement savoir que les membres et Amis de l'Association seront reçus chez elle sur présentation de leur carte.

INSIGNES HOMOLOGUES

Différentes questions nous ont été posées sur le droit au port de différents insignes F. F. L. Renseignements pris auprès de l'Etat-Major de l'Armée nous sommes en mesure de vous donner les précisions suivantes :

1^o Insigne F. F. L. (Armée de Terre).

1. Cet insigne a été créé par décret et son port confirmé par un autre décret le 22 octobre 1943. Il peut donc être porté.

2. S'il n'a pas figuré sur la Note 5.923/EMA/31 du 13 juin 1947, c'est, qu'étant un insigne national, il dépasse le cadre de l'Armée et se situe bien en marge des insignes d'Unités qui font l'objet de la note précitée.

2^o Insigne 1^{re} D. F. L.

Le Général INGOLD, Commandant l'E. D. I. n° 1 vient de faire parvenir à l'E. M. A. deux exemplaires de l'insigne de la 1^{re} D. F. L.

Cet insigne va être examiné par la Commission d'Homologation qui devrait, en principe, émettre un avis favorable.

Il n'avait pu être homologué auparavant parce qu'il ne figurait pas à la Collection du Service Historique.

Il appartient au Général INGOLD de faire connaître à l'E. M. A. les Unités de tradition de la D. F. L. qui auraient droit au port de cet insigne.

3^o Insigne du 1^{er} R. A. C.

Ce régiment fut formé le 19 décembre 1941 par décision du Général CATROUX sous le nom de 1^{er} R. A.

Dans l'Armée de l'armistice le 1^{er} R. A. existait également, mais à la fin de la guerre, le 1^{er} R. A. de la 1^{re} D. F. L. est devenu le 1^{er} R. A. C.

Il appartient au Colonel BERT, dernier Commandant le 1^{er} R. A. de la 1^{re} D. F. L., et actuellement Commandant du G. I. n° 4 à Grenoble, de faire parvenir pour homolo-

gation, au Service Historique, où il ne figure pas, deux exemplaires de l'insigne du 1^{er} R. A. de la 1^{re} D. F. L. qui pourra être homologué comme insigne du 1^{er} R. A. C.

AUX AMIS DU GENERAL LELONG

La Générale LELONG a entrepris de réaliser un Mémorial qui retracera la belle carrière du chef que nous avons perdu.

Les Français Libres qui ont connu et aimé le Général LELONG auront à cœur d'aider sa veuve en collaborant à cette œuvre par l'envoi de souvenirs ou d'anecdotes.

Ces récits peuvent être envoyés au siège de l'Association, 12, Rond-Point des Champs-Élysées, Paris (8^e), qui transmettra.

D'avance à tous, merci.

COTISATIONS 1948

L'abonnement à la Revue étant désormais inclus dans la cotisation, le montant de celle-ci a été porté, pour les membres résidant en France et dans les territoires de l'Union Française à TROIS CENTS FRANCS métropolitains.

pour les membres résidant dans la zone sterling à £ 1.

pour les membres résidant dans la zone dollar à \$ 4.

pour les autres membres de l'étranger à l'équivalent de \$ 4.

Le montant des cotisations est à adresser soit au siège de la section locale, soit au siège central.

Dans ce cas les paiements sont à effectuer au moyen de chèques bancaires ou de versement au compte chèque postal PARIS 5.126-45.

Dans tous les cas ne pas omettre de mentionner le numéro de carte de membre.

SERVICE DE LA REVUE

Ce numéro n'est adressé dans la métropole qu'aux adhérents en règle de leur cotisation pour 1947.

Il est encore adressé à tous nos membres de la France d'Outre-Mer et de l'étranger pour tenir compte des délais de communication.

Le numéro de février ne sera plus adressé qu'à **nos seuls cotisants où qu'ils résident.**

Dans le but d'éviter une interruption du service de la Revue, nous invitons donc nos membres retardataires à s'acquitter au plus tôt du montant de leur cotisation.

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour l'admission à l'emploi d'Ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat (Service des Ponts et Chaussées) aura lieu en 1948 aux dates suivantes :

Admissibilité : 19 avril 1948.

Admission : 19 juillet 1948.

S'adresser pour renseignements au Ministère des Travaux Publics (Personnel, 2^e Bureau, Service des examens), 244, boulevard Saint-Germain, Paris, 7^e.

Un concours pour l'emploi de rédacteur à la Banque de France sera ouvert le dimanche 7 mars 1948. Demandes d'inscription à adresser entre le 20 décembre 1947 et le 20 janvier 1948, au Gouverneur de la Banque de France à Paris.

Un concours pour le recrutement de deux conducteurs de chantier des Ponts et Chaussées (ponts maritimes) dans le département de la Seine-Inférieure, aura lieu à Rouen en avril 1948.

Adresser les demandes avant le 15 janvier 1948 à l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées (Service Maritime), 25, boulevard des Belges, à Rouen.

Un concours pour le recrutement de 27 conducteurs de chantier des Ponts et Chaussées (routes) dont le département de la Seine-Inférieure aura lieu à Rouen en avril 1948. Adresser les demandes avant le 15 janvier 1948 à l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées (Service ordinaire), 25, boulevard des Belges, à Rouen.

Un concours pour l'emploi d'inspecteur élu des Contributions directes sera organisé au cours du premier trimestre de 1948.

Date limite d'inscription : 31 janvier 1948. S'adresser au Directeur départemental des Contributions directes. Nombre de places mises au concours : 120 pour les candidats du sexe masculin, et 30 pour les candidats du sexe féminin.

Un concours pour le recrutement de secrétaires d'administration (secrétaires, rédacteurs et secrétaires-comptables) aura lieu au mois d'avril 1948.

Se renseigner auprès des préfectures et sous-préfectures et, à Paris, à la Direction de la fonction publique, 5, rue François-I^{er}, 8^e.

LE NOM DU COMMANDANT AMYOT D'INVILLE EST DONNE A UN AVIS

Au cours d'une cérémonie intime, en présence de la seule famille du regretté Commandant du 1^{er} R.F.M., le 1^{er} novembre à Saint-Nazaire, un avis de la Marine Nationale a reçu le nom d'AMYOT D'INVILLE.

Le bâtiment camouflé, pendant la guerre, pour échapper aux Allemands, portera le nom de notre glorieux camarade vers les mers d'Extrême-Orient.

COURRIER DES AMICALES

ANCIENS DU 1^{er} R.A.

Une association amicale des anciens Combattants du 1^{er} R.A. de la 1^{re} D.F.L. se constitue. Un Bureau provisoire a été formé :

Président : Commandant CHAVANAC ;

Secrétaire général : Lieutenant COMPAIN, 8, rue de Turin, Paris-8^e. Tél. GAL 93-61 ;

Trésorier : Lieutenant J. de la ROCHE, 26, avenue Kléber, Paris-16^e ;

Membres du Bureau : Colonel JONAS, MM. ROUMEGUERE, MONTARRAS, SAUVALLE, LE PEU.

Les Anciens du 1^{er} R.A. sont priés de communiquer à COMPAIN leur adresse et celle des camarades qu'ils connaissent.

Afin de faire face aux lourdes charges de la constitution, les camarades qui pourront le faire seront très aimables de participer à la constitution de la caisse en adressant de quelque façon que ce soit un don au Trésorier, C.C.P. PARIS N° 604519.

AUX ANCIENS DU PELOTON COLONNA D'ORNANO

Une Association groupant tous les anciens élèves-aspirants du peloton Colonna d'Ornano de Brazzaville, leurs instructeurs et les ascendants de ceux tombés au champ d'honneur vient d'être créée. Le Comité Directeur de cette Association prie tous ceux qu'elle intéresse de se mettre en rapport avec M. Maurice BUYS, 123, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine.

‡ L'ENTRAIDE F.F.L. ‡

PENSEZ A NOS BLESSES ET A NOS MALADES

Nous avons actuellement environ 250 blessés et malades en traitement dans les hôpitaux et sana qui seraient très heureux de recevoir des visites, surtout en cette période de fêtes.

Voici la liste des hôpitaux et sana, où sont hospitalisés des F. F. L. :

Région parisienne.

Hôpital Percy, à Clamart (Seine), 101, avenue H. Barbusse ;

Hôpital du Val-de-Grâce, 277 bis, rue Saint-Jacques, Paris-14^e ;

Hôpital Villemain, 8, rue des Récollets, Paris-10^e ;

Hôpital Foch, 60, rue Vergniaud, Paris-13^e ;

Hôpital Saint-Louis, 40, rue Bichat, Paris-10^e ;

Hôpital Claude Bernard, 6, avenue de la Porte d'Auber-villiers, Paris-19^e ;

Hôpital Eugène Napoléon, boulevard Saint-Antoine, Paris ;

Hôpital Saint-Maurice, à Saint-Maurice (Seine), 57, Grande Rue ;

Hôpital de Bicêtre, 38, rue du Kremlin, au Kremlin-Bicêtre (Seine) ;

Hôpital Bégin, 69, rue de Paris, à Saint-Mandé (Seine) ;

Sana de Fontainebleau, à Fontainebleau ;

Sana de la Montagne, à Cormeilles-en-Parisis (S.-et-O.) ;

Sana Champrosay, à Champrosay, par Ris-Orangis (S.-et-O.) ;

Sana de Villiers-sur-Marne, en Seine-et-Marne ;

Sana de Buzenval, 9, rue Marquis-de-Coriolles, Rueil (S.-et-O.) ;

Province.

Hôpital Militaire n° 33, à Vannes (Morbihan) ;

Hôpital Larrey, à Toulouse (Hte-Garonne) ;

Hôpital Mixte, à Agen (Lot-et-Garonne) ;

Nouvel Hôpital Desgenettes, boulevard Pinel, Lyon (Rhône) ;

Hôpital Pascal, à Hauteville (Ain) ;

Hôpital Militaire Hélio-thérapique de Briançon (Htes-Alpes) ;

Hôpital Militaire de la Tronche, à Grenoble (Isère) ;

Hôpital Montolivet, à Marseille (B.-du-R.) ;

Hôpital Militaire, 294, Cais Fréjus (Var) ;

Hôpital Mixte d'Antibes (Alpes-Maritimes) ;

Clinique Saint-Eloi, à Montpellier (Hérault) ;

Sana E. Roux, Domaine de la Dusse, à Evreux (Eure) ;

Sana d'Oissel, à Oissel (S.-I.) ;

Préventorium de Lagny-le-Sec, à Plessis-Belleville (Oise) ;

Sana Chairvivre, à Périgueux (Dordogne) ;

Sana de Belligueux, à Hauteville (Ain) ;

Sana Toki-Eder, à Cambo-les-Bains (B.-P.) ;

Sana Moriena, à Cambo-les-Bains (B.-P.) ;

Sana de l'Altenberg, par Stosswhir (Ht-Rhin) ;
Sana Praz-Coutant, Plateau d'Assy (Hte-Savoie) ;
Sana du Mont-Blanc, Plateau d'Assy (Hte-Savoie) ;
Sana Martel de Janville, Plateau d'Assy (Hte-Savoie) ;
Sana des Neiges, à Briançon (Htes-Alpes) ;
Sana des Etudiants de France, à Saint-Hilaire du Touvet (Isère) ;

Sana de l'Association Métallurgique et Minière, à Saint-Hilaire du Touvet (Isère) ;

Sana Les Violettes, à Ur (P.-O.) ;

Sana Jeanne Thehaud, à Arrens (Htes-P.) ;

Sana Rosa-Enia, à Cambo-les-Bains (B.-P.) ;

Sana Landouzi, à Cambo-les-Bains (B.-P.) ;

Sana Cyrano, à Cambo-les-Bains (B.-P.) ;

Sana Colbert, à Cambo-les-Bains (B.-P.) ;

Sana Larrasore, à Cambo-les-Bains (B.-P.).

Allemagne.

Sana Résistance, S.P. 58.459 B.P.M. 510 ;

Sana Stalingrad, S.P. 58.458, B.P.M. 507 ;

Sana Bir-Hackeim, S.P. 58.452, B.P.M. 517 A ;

Sana Tunisie, S.P. 58.452, B.P.M. 517 B ;

Sana Libération, S.P. 58.451, B.P.M. 517 ;

Sana Alsace Saint-Blasien, S.P. 58.455, B.P.M. 517 B ;

Sana Universitaire Saint-Blasien, S.P. 58.455, B.P.M. 517 B ;

Sana Tootmos, S.P. 50.454, B.P.M. 517 ;

Sana Universitaire Friedenweiler, S.P. 58.510, B.P.M. 517 B.

Le Service social de Paris peut vous indiquer sur demande la liste des F.F.L. hospitalisés dans chacun de ces établissements.

CEUX QUI NOUS ONT AIDES

Notre Président de la Côte d'Ivoire, le Commandant PLY continue à nous adresser des colis de vivres, malgré les grèves des transports. Trois colis nous sont parvenus au cours du mois de décembre.

Notre délégué pour le Togo, le capitaine COQUIN nous annonce l'envoi de douze colis de denrées destinés à notre service social.

M. HAUSER nous a remis de la part de M. Georges BER-NANOS un chèque de 33.000 fr. qui fait suite au premier de 37.000 fr. reçu au mois de novembre.

Les PAPETERIES MODERNES à Angoulême nous ont adressé 250 pochettes de papier à lettres destinées à garnir les colis de nos blessés.

La maison CIVEL de Nantes nous a fait parvenir un colis de jouets destiné à notre arbre de Noël.

La MAISON DE LA LAINE nous a adressé un colis de laine destiné à confectionner des layettes.

La maison LA BASQUAISE de Paris nous a remis une caisse de biscuits destinée également aux colis des blessés.

La grande maison de jouets J.R.D. à Paris nous a fait parvenir un lot de jouets pour notre arbre de Noël.

La maison PERNOD nous a remis douze bouteilles de « Perkinod » à l'intention de nos blessés.

M. CHABERT-DUMENGE de Lyon nous a adressé un chèque de 2.000 fr. pour notre arbre de Noël.

Notre camarade Georges FOUAN de Roubaix qui ne manque pas une occasion de nous venir en aide a obtenu des conditions exceptionnelles auprès de la maison DHELLEMES et MASUREL à Roubaix pour l'achat de lainage destinés aux colis de nos blessés.

En outre il nous a fait parvenir un chèque de 10.000 fr. de la part de cette maison, ainsi qu'un autre de 1.000 fr. de la part des Etablissements FOUAN FLIPO et il a lui-même joint à cet envoi un chèque de 5.000 fr.

Le Général GANEVAL, Président de notre section de Berlin, nous a également fait parvenir un lot très important de jouets et d'objets divers, ainsi qu'une somme de 10.000 fr. destinée à notre arbre de Noël.

Mlle Madeleine PARILLER, Présidente du Centre de Couture Français à Sao-Paulo, qui, nous a déjà beaucoup aidé, nous a fait part de son intention de nous envoyer des colis de vivres dès que les circonstances le lui permettront.

L'AMICALE DES COMBATTANTS DE LA RESISTANCE à Genève nous a fait parvenir la somme de 5.000 fr. pour nos œuvres.

M. MARTEL, fabricant de bateaux-jouets à Saint-Servan-sur-Mer, nous a adressé un magnifique bateau à voiles destiné à notre arbre de Noël.

M. Lionel VASSE, Consul de France à la Nouvelle-

Orléans vient de nous faire parvenir un chèque de 5.000 fr. pour nos œuvres sociales.

Nous adressons nos cordiaux remerciements à Mlle GRANDFILS, Vice-Présidente de la section de Belgique de l'A.F.L., ainsi qu'à M. NELISSEN et à M. TORCQ pour l'envoi de 500 jeux de cartes, qu'il nous ont fait pour nos hospitalisés répondant généreusement à notre appel.

Nos amis Canadiens répondent aussi avec enthousiasme à nos appels :

Le Capitaine P. TUTEUR, Président du Comité de Toronto, M. et Mme HALDI de Toronto nous ont expédié des colis de vêtements pour enfants, de bonbons, d'alimentation.

M. Pierre ADIGARD DES GAUTRIES, Consul de France à Winnipeg (Canada) nous a adressé un chèque de 3.680 fr.

Une partie de cette somme a été versée par Mme A.-J. COUTIN, l'autre partie ayant été recueillie dans un tronç placé à cette intention à l'entrée du Consulat de France à Winnipeg.

Par le même courrier notre camarade nous annonce également l'envoi de denrées alimentaires destinées également à notre arbre de Noël.

M. R. GEISSMANN à Neuilly-sur-Seine nous a adressé 1.000 fr. pour notre arbre de Noël.

Notre camarade MURAT-MANHEIM nous a remis 1.000 fr. pour notre arbre de Noël.

Notre camarade Paul COTENTIN de Paris nous a fait parvenir 3.000 fr. pour notre arbre de Noël.

De nombreux dons destinés en particulier à notre arbre de Noël nous sont parvenus trop tard pour que nous puissions les mentionner ici.

Nous en publierons la liste dans notre prochain numéro, mais dès aujourd'hui nous tenons à remercier nos généreux donateurs.

ENVOI DE LA REVUE PAR AVION

De nombreux lecteurs nous demandent de leur adresser la Revue par avion à leurs frais.

Dans le but de leur donner satisfaction, nous avons créé à partir du 1^{er} Janvier 1948, un service d'expédition de notre Revue par voie aérienne.

Les membres qui désirent recevoir leur bulletin sous cette forme doivent nous en faire la demande en l'accompagnant du montant des frais d'envoi mentionnés ci-dessous :

Supplément
annuel :

AFRIQUE DU NORD

Algérie, Tunisie, Maroc Fr. 100 »

COLONIES D'AFRIQUE

A.O.F. et A.E.F., Madagascar, Ile de la Réunion, Djibouti, etc. . . . 250 »

COLONIES D'AMÉRIQUE

Martinique, St-Pierre-&-Miquelon, etc. 750 »

COLONIES D'OCÉANIE

Nouvelle Calédonie, Tahiti, Nouvelles-Hébrides, etc. 3.400 »

AMÉRIQUE DU NORD 700 »

AMÉRIQUE CENTRALE 1.300 »

AMÉRIQUE DU SUD 1.400 »

Pour les autres destinations tarif ordinaire des lettres par avion. Poids de la Revue : 70 gr.

Supplément
annuel :

LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR

LÉGION D'HONNEUR

Sont promus ou nommés dans l'Ordre de la Légion d'Honneur :

OFFICIERS

URARD-ALOUETTE Aimé, Colonel.

CHEVALIERS

GUYOMARD, Louis, lieutenant (commando Conus).
SEIFFERT, alias ESCALE Paul, médecin-lieutenant.
LE MEVEL Yves, sous-lieutenant.
PETITJEAN Jacques, capitaine.
FITAMANT Jacques, adjudant-chef.

MÉDAILLE MILITAIRE

La médaille militaire a été conférée à :

BOURGEOIS Hubert, sergent-chef.
PERRIER Robert, sergent-chef.
VIVIEN Robert, sergent.
KUGELIN Eugène, 1^{re} classe.
LE COENT Michel, adjudant-chef.
SAUVETRE Jean, adjudant.
RUDROFF Charles, caporal.

CROIX DE GUERRE

Sont cités à l'ordre du corps d'armée :

NEDELEC Charles.
BERTI Ignace, graisseur.
BOUSSARD Alain, matelot.
COLLIER Jean, officier-mécanicien de 1^{re} classe.
EVEN Alain, matelot.
FLOCH Francis, mécanicien.
GAUDIN Emile, garçon.
HOUITTE Jean-Marie, chauffeur.
LA CHAUME Jacques, patron au bornage.
LE BELLEC Etienne, matelot.
LE ROUX Albert, maître d'hôtel.
LIDOU Joseph, matelot.
RUELLAN Alphonse, charpentier.
SOURIS Damas, officier-radio de 1^{re} classe.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de vermeil. . .

Sont cités à l'Ordre de la division :

BERNARD Marcel, nettoyeur.
CORNEN Michel, matelot.
DOUAREC René, matelot.
DOYE André, officier-mécanicien de 2^e classe.
DUQUENNE Roger, capitaine marine marchande.
LANGLOIS Yves, matelot.
LE BOUCHER Jean, capitaine au long cours.
LE CAOUSSIN Albert, mécanicien.
DE LESTREE Louis, chauffeur.
LE PENN Jean-Louis, matelot.
LE PENNEC Georges, garçon.
MILIN Jean, officier radio.

Un banquet réunira les adhérents du B.I.M. "Chez Rolande", 13, rue Parmentier, Paris-X^e le SAMEDI 24 JANVIER 1948, à 19 h. - S'inscrire avant le 15 janvier chez "Rolande" en envoyant un mandat de 500 fr. par personne.

N'GUYEN Ductan, garçon.
OLIVIER Edmond, chauffeur.
PARDINI Marc, matelot.
PRAT Désiré, matelot.
SAMSON Albert, garçon.
VUILLEUMIER Pierre, 2^e commissaire.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile d'argent.

Sont cités à l'Ordre du régiment :

ANTONINI Antoine, ouvrier.
BAYLE Louis, garçon.
BEZIEL François, garçon.
CHOSSAT DE MONTBUBON, lieutenant au cabotage.
COX Fernand, intendant.
DIETSCH Jean, capitaine au long cours.
DOSSOU Yovo, matelot.
FOURNIER Pierre, officier mécanicien.
HACALA Gaston, matelot.
HILLION François, garçon.
LE BELLEC Félix, matelot.
LE HIR Pierre, matelot.
LE BIDEI Vincent, chauffeur.
LE PUT Jean, matelot.
MALIGNE Louis, chauffeur.
MARIE-CLAIRE Félix, garçon.
OLIVIER Léandre, cambusier.
ROURE Joseph, intendant.
SAID Didar, soutier.
VALETTE Georges, garçon.
VAUTRAVERS Jean, capitaine au long cours.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

MÉDAILLE DES ÉVADÉS

La médaille des Evadés est attribuée à :

CHAABRAN Alfred-Jean, sergent.
LAREDO Albert, lieutenant.
PAILLEUX Victor, adjudant.
DE GUILLEBON Pierre, lieutenant.
BODOLEC Jean-Pierre, capitaine.

Avec lettre de félicitations :

DE BOURMONT Pierre, aspirant.
CARRE Marcel, 1^{re} classe.
CHANCOIN Fernand, sergent.

HONORABLE ACT ARMY

NEDELEC Charles.

AFFECTATIONS

M. le Contre-Amiral VIETZEL (R.-M.) est nommé membre de la Délégation française au Comité d'Etat-Major des Nations Unies.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour tous changement d'adresse, prière de nous joindre la dernière bande et la somme de 10 francs en timbres.

CARNET DE L'ASSOCIATION

FIANÇAILES

Nous avons la joie d'apprendre de Tunis, les fiançailles de notre camarade MESSINA Edmond avec Mlle INCORVAIA Pierrette.

M. Albert ASSOULINE, ancien de la 1^{re} D.F.L. a le plaisir de nous faire part de ses fiançailles avec Mlle QUITANDON, fille du Capitaine de Vaisseau Quitandon.

MARIAGES

Nous apprenons le mariage de M. LEROUX Gustave, ex Quartier-maître Commis F.N.F.L. 1940, avec Mlle Yvonne GUILBERT. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 22 novembre 1947 au Sacré-Cœur du Havre.

Notre Section de Sousse nous fait part du mariage de notre camarade TAHAR Michel, 1^{er} D.F.L., avec Mlle PARIENTE.

Notre camarade DRAI Lucien, 2^e D.B. fait part de son mariage avec Mlle LIBRATI.

M. Théophile LAMANDE, Officier d'Infanterie Coloniale a l'honneur de faire part de son mariage avec Mlle Valentine LE THUAUT, le 15 novembre 1947, en l'église de Plumelec.

M. J. KALBJLEISCH, ex-Adjudant-chef au 1^{er} R.A., Médaille militaire, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance, fait part de son mariage avec Mlle Marie-Thérèse VANNEUVILLE, célébré le 12 avril 1947 en l'église de Warcheccques (P.-de-C.).

Ex Second-maître F.N.F.L., C.T. « Le Triomphant » et Brigade fusiliers-marins Extrême-Orient a épousé le 15 novembre 1947 en l'église de La Bresse, Mlle Marcelle REMY.

Notre camarade Robert ORIBE, Ingénieur-mécanicien, fait part de son mariage avec Mlle Odette PRIGENT. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église paroissiale de Locquirec, le 24 novembre 1947.

Nous apprenons de Montévideo, le mariage du Second-maître canonnier F.N.F.L. STOLL Robert avec Mlle Roberte RUSSO, le 22 novembre.

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de notre camarade René NEGRONI avec Mlle Denise MARCHAND, le 5 novembre 1947.

Notre camarade Georges DARMON a le plaisir de faire part de son mariage avec Mlle Paulette HUOT, célébré le 28 octobre 1947.

On nous fait part du mariage de FAZZINO Nonce, du B.M. 5, avec Mlle PEPITONE, de Tunis.

Notre camarade GRISONI Xavier du 3^e R.A.C., a épousé Mlle Olga VITIELLO, de Ferryville.

Notre Section de Ferryville nous fait part du mariage de notre camarade VVOSO Pierre, Brigadier-chef au 1^{er} R.A.C. avec Mlle Paulette LE BRAY.

M. GATIN Julien, ancien Quartier-maître F.N.F.L. fait part de son mariage à tous ses camarades, avec Mlle Fernande COTTIN, le 12 avril 1947.

Nous venons d'apprendre l'anniversaire du mariage de M. Maurice PETIT du 3^e R.A.C., 2^e D.B. avec Mlle Jeanne COUSIN, célébré le 24 novembre 1945 à Lithaire (Manche), béni par l'Abbé AUMONT, cousin de l'Amiral THIERRY-D'ARGENLIEU.

COLLOT Henri, ex Second-maître des F.A.F.L. et F.N.F.L. a l'honneur de vous faire part de son mariage avec Mlle Paulette MENNEGAND, fille du Capitaine F.F.I. Félix Mennegand, Commandant du groupe « Lorraine 42 ».

Le 21 octobre a été célébré à Berlin, le mariage du capitaine VAILLANT Albéric, aide de camp du Général Koenig avec Mlle Anne-Marie GANEVAL, fille du Général Gouverneur militaire français de Berlin, ancien déporté à Buchenwald. Le Général Koenig et le Général Noiret étaient témoins des mariés. Monseigneur Picard de la Vacquerie, évêque de Doara, aumônier général des troupes d'occupation, a donné la bénédiction aux jeunes époux.

Nous apprenons avec joie le mariage de notre camarade BODIE André-Reine avec Mlle BAGUET Mauricette. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 16 décembre 1947 en l'église Saint-Martin de Troyes.

Yves DREYER, 1^{er} Bataillon de Fusiliers-marins, Quartier-maître, fait part de son mariage avec Mlle Anna CONTIN à Asnières, le 15 octobre 1947.

NAISSANCES

M. et Mme MARAIS ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Jean-Régis, le 2 octobre 1947.

M. BURGERMAN à Paris, nous annonce la naissance de sa fille Danièle, le 11 novembre 1947.

Brigitte, fille du Capitaine NAUDET, ancien du 22^e B.N.A., est née le 18 août 1947 à Rabat.

Notre section de SOUSSE nous fait part de la naissance d'une petite Marie-José-Antoinette au foyer de notre camarade LAGORGE Louis, maréchal des Logis chef au 2^e R.A.C.

M. et Mme Denis PONDAVEN sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Liliane. Sanvic le 4 novembre 1947.

Le Sergent-chef BRETIN, ancien du B.I.M. nous annonce la naissance de sa fille Christine-Jeanne-Marie, le 1^{er} novembre 1947 à Nice.

Mme et M. CHABANNES, Adjudant, ancien de la 1^{re} D.F.L. ont l'honneur de faire part de la naissance de leur fille Denise.

Guy CONUS, ex-3/1^{er} R.M.S.M. et Mme ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Yves à Valentine (Haute-Garonne).

Jean-Robert, Yves et Anne BIETENHADER ont la joie de faire part de la naissance de leur petit frère Claude, le 26 septembre 1947 à Tubingen.

Notre Section de Nancy nous fait part de la naissance de Bernadette le 14 septembre 1947, fille de notre camarade Jean DURAND, ex-501^e R.C.C., 2^e D.B.

Nous apprenons la naissance de Anne-Ghislaine, le 27 octobre 1947 à Baccarat, au foyer de notre camarade Jean-Marie GEOFFROY.

Le Commissaire de la Marine et Mme J. COLONEL sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils Philip-Jean, à Weymouth, le 15 octobre 1947.

M. et Mme Louis VANNIER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Gérard, le 18 novembre 1947.

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de la petite Monique-Marguerite, au foyer de notre camarade DI MAGGIO Nicolas, ancien du 501.

Clément GUERCY, 2^e R.A.C. a le plaisir de faire part de la naissance de sa petite Pierrette-Jacqueline, à Sousse.

Monique DINEUR, Croix de guerre et Jacques REGNIER, ingénieur d'Agronomie Coloniale, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Martine, le 1^{er} octobre 1947 à Bangui.

M. et Mme CREPELLIERE ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Charles, le 22 novembre 1947.

L'O.R.I.C. de la Marine G.R. DUMAND et Mme ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Alain, le 22 novembre 1947.

René PARIZOT (dit Junior) est heureux de faire part de la naissance de sa petite sœur Sylvaine, le 31 octobre 1947.

M. et Mme Marcel Y. ANDRE et leur fils Jean-Noël ont la joie de faire part de la naissance de leur fille Marie-Laure, le 14 novembre 1947.

Nous apprenons avec plaisir la naissance de Monique au foyer de M. et Mme Pierre SOIROT, le 29 novembre 1947 à Paris.

Le Lieutenant et Mme FRATACCI sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Patrick, à Fès, le 27 novembre 1947.

Notre camarade MANUTAH I a la joie de faire part de la naissance de sa fille Martine, le 27 octobre 1947.

Ex-Second-maître au 1^{er} R.F., M. PETINATTO Paul a la joie de faire part de la naissance de sa fille Xavière-Reine.

Nous apprenons la naissance de Yves-Barthélémy-Albert au foyer de notre camarade AICARDO du 1^{er} R.F.M.

Notre camarade SEGNI, du 1^{er} R.F.M. nous annonce la naissance de son fils André.

LE BARON Albert, Quartier-maître-chef du 1^{er} R.F.M. fait part de la naissance de son fils Alain.

M. et Mme Maurice PLANCHON sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Alain, le 25 novembre 1947.

M. et Mme Claude MANTEL sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Louis-Jacques. Beyrouth le 21 septembre.

M. et Mme François ANDRIOT (ex-n^o 4 commando britannique) font part de la naissance de leur fils Jean-François, le 9 mai 1947 à Dartford (Kent).

Notre camarade J. COLIN (F.N.F.L. « Cap des Palmes ») et Mme sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Gérard, le 26 mai 1947, à Nogent-en-Bassigny (H.-M.).

M. et Mme Marcel RENAUD (ex du 1^{er} R.M.S.M., 2^e D.B.) font part de la naissance de leurs fille Marguerite, le 28 août 1946 et Jacqueline, le 14 septembre 1947 à Langres.

M. POMMIER Paul et Mme sont heureux de faire part, aux anciens de la C.A.C. 2 (1^{re} D.F.L.) de la naissance de leurs fils Serge, le 11 octobre, à Tunis.

Notre Section des Côtes-du-Nord fait part de la naissance de Roland LE CALVEZ à Plouezec, le 22 juin 1947.

M. et Mme GRUEBER Jean ont l'honneur d'annoncer à leurs camarades F.F.L. la naissance de leur petite-fille Anne-Marie, le 2 novembre 1947 à Mirecourt (Vosges).

Nous apprenons la naissance de Pierre-Georges, fils du Lieutenant PAILLERET, à Tourane, le 19 décembre 1946.

M. et Mme Jean AGOSTINI sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Jean-Jacques. Baden-Baden, le 17 octobre 1947.

Notre camarade LECHAT, à Sousse, fait part de la naissance de son deuxième fils Sylvain-Roger, le 18 septembre 1947.

M. EMOND nous fait part de la naissance de sa fille Elisabeth, le 4 juin à Bangui.

Nous apprenons la naissance de Yannick au foyer de notre camarade LEBREVELEC à Tassin-la-Demi-Lune (Rhône) le 2 octobre 1947.

M. et Mme Maurice BARBIER ont la joie de faire part de la naissance de leur fils Stanislas, le 24 octobre 1947.

M. Robert GABON a la joie de faire part de la naissance de son petit garçon, Gérard.

DECES

Nous apprenons le décès de Mme PERCHAL, le 13 octobre 1947 à Paris.

Nous apprenons la mort de M. Antoine SIRIEYS, le 19 novembre 1947, père de notre camarade Raymond SIRIEYS.

On nous fait part du décès du Capitaine VILLARD, le 22 novembre 1947 à Roquefort-les-Pins.

Mme et M. Paul POIZAT, Officier d'Administration de la Marine et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de Mme Veuve DEJARDIN, leur grand-mère et arrière grand-mère, le 18 novembre 1947 à Famechon (P.-de-C.).

La nouvelle du décès de François LE POULICHET ex-Quartier-maître du 1^{er} R.F.M. le 20 octobre 1947, à la Flèche, vient de nous parvenir.

Nous avons appris avec tristesse, la mort dans un accident d'auto, survenue près de Soissons, le 19 novembre 1947, du Capitaine de gendarmerie François FOVEAU.

Nous apprenons la mort en Indochine du Quartier-maître fusilier RICHEN, ex du 1^{er} B.F.M. commando. Le décès de M. Antoine MONTI, 13^e Bataillon du

Génie, 2^e D.B., survenu à Hambourg (Sarre) vient de nous parvenir.

Nous apprenons avec regret le décès de Mme Louis BARTHES, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance 1939-1945, rapatriée de Bendorff, survenu le 26 novembre 1947 à Tours.

Ex-maréchal des Logis TABARY Paul du Q. G. 75, a la douleur de faire part de la mort de son père, le 21 octobre 1947.

L'odieux sabotage du rapide Paris-Lille a fait une victime parmi les Français libres.

Notre camarade, le Lieutenant d'Infanterie Coloniale, Henri MOUTON, bien connu à la 1^{re} D.F.L. et au Tchad, a trouvé la mort au cours de l'accident survenu à Arras le 6 décembre.

Agé de 27 ans, il laisse une veuve et trois enfants. Que Mme Henri MOUTON, René, Michel et Eliane MOUTON trouvent ici l'expression de nos condoléances émues et de notre profonde sympathie, dans la grande douleur qui les frappe.

A toutes les familles douloureusement frappées, nous présentons nos sentiments d'affectueuses condoléances.

PETITES ANNONCES

TARIF

Demandes d'emploi... .. 40 fr. la ligne
Autres rubriques 100 fr. la ligne

DIVERS :

- 40 Vve Officier cherche maison représentation en gros produits colonies pour Paris. MAHE, 120, rue d'Assas, Paris.
- 41 Ex-Sergent F.F.L., mutilé, marié, 2 enfants, venant de s'établir marchand forain en bonneterie et mercerie serait reconnaissant à ses camarades F.F.L. qui pourraient l'aider à s'approvisionner en marchandise. Ecrire à M. ALEXANDRE, rue Sainte-Croix, Josselin (Morbihan).
- 42 Faites exécuter vos dessins et études par dessinateurs en charpente, béton armé, mécanique, chaudronnerie. Ecrire : ROGER, 64 bis, rue Dulong, Paris 17^e.

OFFRE D'EMPLOI :

- 43 Belle situation avenir offerte à homme 25 à 40 ans libre immédiatement par Compagnie créant nouveaux services. Ecrire avec références à M. Jacques ARON, Banque de Londres, 9, rue du Helder, Paris, 9^e.

Les petites annonces sont reçues directement à nos bureaux; elles peuvent également nous être adressées par correspondance accompagnées du montant de leur insertion.

DEMANDES D'EMPLOI :

- 34 Dame comptable, très expérimentée cherche emploi 1^{er} comptable. Accepterait remplacements. Mme Vve DOUDELET, 83, rue Belliard, Paris, 18^e.
- 35 Jeune veuve F.F.L., présentation, éducation, références excellentes, désire situation secrétariat de commerce luxe.
- 36 Ex-inspecteur régional d'assurances désire trouver situation dans le courtage ou la représentation à Paris. M. MANACH, Route de la Gare-d'Orléans, Châteaulin (Finistère).
- 37 Premier-Maître mécanicien B.S., dégagé des cadres F.N.F.L. Spécialiste Diesels, 37 ans, cherche situation en rapport. Usine ou Entr.

LOGEMENT :

- 38 Cherche pavillon banlieue proche à louer ou appartement 4 pièces. S'adresser à M. Adrien TUOT, 68, avenue du Dr-Durand, à Gentilly (Seine).
- 39 Recherche deux pièces meublées à Paris. M. MANACH, route de la Gare-d'Orléans, Châteaulin (Finistère).

*Le meilleur endroit
pour donner rendez-vous à un camarade
est le*

FREE FRENCH CLUB

12, Rond-Point des Champs-Élysées, 12
PARIS

Réservé aux membres de l'Association
et
aux Amis de la France Libre

Vous y trouverez

★
SALLES DE RÉUNIONS
POUR AMICALES
SALLES DE LECTURE
BAR - RESTAURANT